

Diplôme de conservateur de bibliothèque

La bibliothèque productrice : de l'accès au savoir à la production de connaissances, vers un changement de paradigme ?

Marie Germain

Sous la direction d'Elisabeth NOEL
Conservateur des bibliothèques à l'Esssib

Remerciements

Je tiens à remercier, Madame Elisabeth Noël, Directrice de mon mémoire, ainsi que Monsieur Yves Alix, Rédacteur en chef du *Bulletin des bibliothèques de France* pour avoir guidé la réalisation de ce travail d'étude.

Je tiens à remercier vivement, Monsieur Bertrand Calenge, Responsable de l'évaluation et de la prospective à la bibliothèque municipale de Lyon, pour ses indications très précieuses.

Je remercie chaleureusement, Madame Christelle Di Pietro, Responsable du Guichet du Savoir à la bibliothèque municipale de Lyon, Mesdames Cécile Gass et Françoise Vandooren, Responsables de la Digithèque à l'Université libre de Bruxelles, Madame Françoise Juhel, Responsable du service des éditions multimédias à la Bibliothèque nationale de France, Madame Anne Zali, Responsable du service de l'action pédagogique à la Bibliothèque nationale de France, Monsieur Guy Cobolet, Directeur de la Bibliothèque Interuniversitaire de Médecine, et Monsieur Sylvère Mercier, Médiateur numérique dans le réseau des Médiathèques Val d'Europe, pour avoir répondu à mes demandes d'informations.

Résumé :

A l'ère de l'Internet le rapport au savoir évolue et la concurrence des moteurs de recherche pèse sur les bibliothèques. Le public est moins monolithique dans ses usages et dans ses pratiques. Pour les suivre, les bibliothèques se « virtualisent » et proposent de nouveaux corpus qui les font évoluer dans son positionnement. Si elles donnent toujours accès au savoir elles éditent et produisent des connaissances.

Descripteurs :

Bibliothèques et Internet

Bibliothèques virtuelles

Bibliothèques ** Ressources Internet

Bibliothèques ** Aspect social

Toute reproduction sans accord exprès de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

Abstract :

In a changing world libraries have a new position towards knowledge by editing and producing content. Patrons compete heavily with Internet and these contents are ways to fight disinterest and to respond their request.

Keywords :

Digital Libraries ** World Wide Web

Libraries ** World Wide Web

Libraries ** Electronic Resources

Libraries ** Social aspects

Sommaire

INTRODUCTION	7
A L'ÈRE D'INTERNET : UN NOUVEAU RAPPORT AU SAVOIR ?.....	10
1. LE CONTEXTE INFORMATIONNEL ET SOCIÉTAL.....	10
1.1. <i>Internet et le réseau vers un changement de paradigme ?</i>	<i>10</i>
1.2. <i>La société de la connaissance</i>	<i>12</i>
1.3. <i>La culture au risque de l'Internet</i>	<i>14</i>
2. LE RAPPORT AU SAVOIR À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE	15
2.1. <i>De l'imprimé au numérique</i>	<i>15</i>
2.2. <i>Un nouveau rapport au savoir.....</i>	<i>18</i>
2.3. <i>La crise de la transmission et de la médiation</i>	<i>20</i>
3. LES PRATIQUES CULTURELLES AU TOURNANT DE L'INTERNET	22
3.1. <i>La concurrence des écrans</i>	<i>22</i>
3.2. <i>Le Web 2.0 : une nouvelle sociabilité.....</i>	<i>25</i>
LES BIBLIOTHÈQUES FACE AUX CHANGEMENTS DANS LES MODES D'ACCÈS AU SAVOIR	28
1. DES USAGES INÉDITS.....	28
1.1. <i>L'utilisateur, les bibliothèques municipales et l'Internet</i>	<i>28</i>
1.2. <i>Les usages liés à l'information.....</i>	<i>30</i>
1.3. <i>Anticiper les usages ?.....</i>	<i>33</i>
2. LE DÉDOUBLEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE	37
2.1. <i>Google contre la bibliothèque ou la marginalisation des bibliothèques.....</i>	<i>37</i>
2.2. <i>La bibliothèque hybride</i>	<i>38</i>
2.2.1. <i>Le portail</i>	<i>39</i>
2.2.2. <i>La bibliothèque numérique</i>	<i>40</i>
2.2.3. <i>Les collections numériques.....</i>	<i>42</i>
L'INNOVATION PAR LA PRODUCTION DE CONNAISSANCES	46
1. UNE ORIENTATION VERS LES CONTENUS	46
2. UNE ÉTUDE DE CORPUS	50
2.1. <i>L'offre culturelle et pédagogique</i>	<i>50</i>

2.2.	<i>Une offre informationnelle et citoyenne</i>	53
2.2.1.	Le Guichet du Savoir	53
2.2.2.	Points d'actu !	56
2.3.	<i>L'édition collaborative</i>	58
2.3.1.	Les blogs	58
2.3.2.	Les wikis	59
2.4.	<i>L'édition de la recherche</i>	62
2.4.1.	L'Open Access	62
2.4.2.	L'expérience de la Digithèque de l'Université libre de Bruxelles.....	66
3.	UNE TRANSFORMATION DES « MISSIONS » ET DU MÉTIER DE BIBLIOTHÉCAIRE	69
3.1.	<i>ou un (re)positionnement ?</i>	69
3.2.	<i>L'action culturelle et la médiation des contenus</i>	73
3.3.	<i>Des compétences documentaires et éditoriales</i>	77
3.4.	<i>La formation à la maîtrise de l'information</i>	78
	CONCLUSION	81
	BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE	82
	TABLE DES ANNEXES	87

Introduction

« Les dieux nous créent bien des surprises : l'attendu ne s'accomplit pas,
Et à l'inattendu un dieu ouvre la voie. »
Euripide

« Ce flot incessant du savoir publié, il l'affronte avec courage, l'empoigne, il l'endigue, le détourne, il le filtre pour le
distribuer au lecteur assoiffé d'un savoir portable. »
Michel Melot, *La sagesse du bibliothécaire*, Paris : L'œil neuf, 2004.

Dès l'origine il existe une symbolique forte entre le livre *biblion* et son espace de conservation, le coffre *thêkê*. La bibliothèque, *Bibliothêkê*, naît de l'association des deux mots, elle est à la fois mise en espace du livre puis d'autres supports, et leur lieu de communication et de conservation. En résumé, le lieu d'une articulation savante entre un contenant et un contenu. Un lieu du savoir dont Bruno Latour donne la définition suivante : « les lieux de savoir sont moins définis par des contenus permettant de les distribuer dans les compartiments formatés de nos boîtes de rangement disciplinaire que par les modalités qui articulent l'individuel et le social, qui combinent les gestes de la main et les opérations de la pensée. Les savoirs deviennent ici objets et enjeux de pragmatiques qui les valident et les instrumentalisent, les diffusent et les transmettent¹. » Ainsi il est possible de dire que la bibliothèque « en tant qu'unité englobant une diversité de documents reprend à son compte et à son niveau les possibilités de hiérarchisation, de classification, de conservation, de transmission et de validation. Ces dernières font du livre et de la bibliothèque des formes de savoir qui confèrent à leur contenu une unité, un ordre, une transcendance. La bibliothèque est devenue dans le monde du savoir ce qu'était le livre : une autorité². » La bibliothèque en tant que passerelle entre le livre, outil de savoir, et le lecteur devient une « matrice du savoir ». En ce sens, elle donne accès au savoir et à ce titre la bibliothèque sert de révélateur, elle est le lieu d'observation des pratiques et des évolutions de la connaissance. Par

¹ LATOUR Bruno. « Pensée retenue, pensée distribuée. » In : JACOB Christian [Dir.] *Lieux de savoir : espaces et communautés*. Paris : Albin Michel, 2007, p. 14.

² MELOT Michel. « La bibliothèque multimédia contemporaine. » In : JACOB Christian [Dir.] *Lieux de savoir : espaces et communautés*. Paris : Albin Michel, 2007, 1276 p.

conséquent elle occupe une place privilégiée dans l'histoire de l'écrit et des pratiques intellectuelles. Le savoir, le livre et la bibliothèque composent une étrange alchimie qui génère de la transmission, de la médiation, de la connaissance.

Le nouveau contexte informationnel lié à l'irruption du nouveau « médium » qu'est l'Internet modifie le rapport que les individus et les bibliothèques entretiennent avec le savoir. En outre les mutations profondes dans la conception et l'organisation de l'économie provoquent des tensions sur la culture et les bibliothèques. Le texte numérique et l'essor des techniques de reproduction de l'image et du son accentuent cette dichotomie. Alors se pose la question des modifications dans l'ordonnancement des savoirs, des problématiques de leur accès qu'entraînent les usages de la consultation numérique, de la pertinence du document électronique, à l'heure où chacun peut créer sa bibliothèque en ligne et contribuer à la rédaction collective d'un texte. Ces transformations profondes feront l'objet de la première partie de notre travail.

La concurrence des moteurs de recherche, et en particulier de Google, les transformations sociétales, les changements dans les usages générés par les nouvelles techniques de publication en ligne et par l'Internet, le rôle grandissant de l'information, la baisse des statistiques de prêt, le souhait de toucher des publics distants même si la bibliothèque reste un lieu de fréquentation et d'animation important, le coût des publications électroniques accentuent les contraintes qui pèsent sur les bibliothèques. Aussi les bibliothèques développent depuis 1995 leurs sites Internet, nouvel espace dans lequel elles proposent des itinéraires. Elles poursuivent sous une nouvelle forme la sélection, la gestion et l'organisation de l'accès à leurs collections. Les bibliothèques virtuelles offrent des collections variées et des services en ligne adaptés à la demande des usagers. Réjean Savard parle ainsi d'un « dédoublement³ » des bibliothèques. Les services traditionnels de la bibliothèque continuent de fonctionner, on parle alors de « bibliothèque hybride » car elle abrite à la fois deux entités : la bibliothèque de « briques » et la bibliothèque de « clics ». Dès lors le site Web de la bibliothèque prend une importance considérable, à la fois porte d'entrée des services et lien entre la bibliothèque physique et virtuelle. Ce « dédoublement » symbolisé par une nouvelle articulation entre un espace virtuel et des collections reflète la nouvelle image

³ SAVARD Réjean. « Vers un dédoublement des bibliothèques publiques ? » *Argus*, 2007, vol. 36, n°1, pp 5-7.

métaphorique de la bibliothèque, lieu virtuel de savoir. La bibliothèque développe, tout en poursuivant ses missions, un nouveau mode d'accès au savoir qui sera traité en deuxième partie.

La bibliothèque numérique provoque de multiples évolutions simultanément dans les accès et par la production de connaissances. Les bibliothèques accompagnent ces mutations et innovent grâce à la mise en ligne de nouveaux corpus et diversifient leur offre en produisant des contenus. Cela transforme la bibliothèque et le métier de bibliothécaire en profondeur. « Une nouvelle bibliothéconomie émerge dans le sillage de la bibliothèque numérique. La conception de l'information elle-même est modifiée, depuis la structure des documents jusqu'au modèle économique, en passant par la diffusion et la protection intellectuelle. Apportant leur savoir-faire aux métiers du livre, les bibliothécaires entrent désormais dans le processus éditorial en aidant les auteurs à produire, diffuser et conserver des "documents intelligents" »⁴ mais également en produisant eux-mêmes des contenus et en les intégrant dans leurs catalogues. Si la bibliothèque organise, gère, sélectionne, diffuse le savoir aujourd'hui elle produit aussi des connaissances, soit seule, soit avec ses utilisateurs. Ces nouveaux corpus sont-ils des îlots isolés ou sont-ils le prolongement de la bibliothèque sous de nouvelles formes ? Quelles en sont les incidences sur les politiques documentaires, la collection ? La troisième partie s'appuiera sur l'analyse de sites web de bibliothèques de grands établissements, de bibliothèques publiques et de bibliothèques universitaires.

En conclusion nous verrons si la bibliothèque joue un rôle accru dans la transmission du savoir en produisant de la connaissance. Ce changement induit-il un changement de paradigme pour la bibliothèque ? La situation actuelle est-elle une étape vers un futur numérique ? ou marque-t-elle une simple extension de la bibliothèque inchangée ? Sommes-nous à l'aube de changements dans la notion même de bibliothèque ?

⁴ DOURY-BONNET Juliette. Bibliothèques numériques : où en sommes-nous ? *Bulletin des Bibliothèques de France (BBF)*. 2006, t. 51, n°1, p. 108-109.

A l'ère d'Internet : un nouveau rapport au savoir ?

1. Le contexte informationnel et sociétal

1.1. Internet et le réseau vers un changement de paradigme ?

L'introduction accélérée de l'intelligence artificielle et des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans la société a bouleversé le paysage culturel, économique et social.

A partir des années quatre-vingt-dix, l'Internet envahit peu à peu la sphère individuelle et affecte d'abord la communication entre les individus puis le mode d'accès à l'information et au savoir. L'analyse de ces transformations permet d'identifier les éléments d'une mutation qui atteint la plupart des actes effectués dans la société. La bibliothèque considérée comme espace public du savoir est également concernée.

Internet est le fondement technologique de la forme d'organisation propre à l'ère de l'information : le réseau. Un réseau est un ensemble de nœuds interconnectés. Les réseaux sont des modes d'organisation aux avantages extraordinaires parce qu'ils sont naturellement flexibles et adaptables, qualité essentielle pour survivre et prospérer dans un environnement qui change vite. Ce type d'organisation humaine remonte à la nuit des temps.

Mais au cours du dernier quart du XX^e siècle, trois processus indépendant ont convergé pour instaurer une nouvelle structure sociale essentiellement fondée sur les réseaux. D'une part, les besoins de l'économie en matière de gestion flexible et de mondialisation du capital, de la production et du commerce. D'autre part, les exigences de la société ou les valeurs de liberté individuelle et de communication sans entrave sont devenues

essentielles. Enfin, les progrès de l'informatique et des télécommunications ont été rendus possibles par la révolution de la microélectronique.

Internet est devenu le levier du passage vers une société de type nouveau : la société en réseaux. Comme la presse en Occident a créé ce que Marshall Mac Luhan⁵ a baptisé la « galaxie Gutenberg », nous sommes entrés dans un univers de la communication : la « galaxie Internet »⁶. Les activités économiques, sociales, politiques et culturelles sont aujourd'hui structurées par et autour d'Internet : en témoignent les chiffres-clés du Net pour l'année 2007 diffusés par le *Journal du Net*⁷.

Nous avons sélectionné une suite de chiffres qui nous semblent particulièrement révélateurs :

- 160 millions d'internautes en Chine ;
- 14,05 millions d'abonnements ADSL en France ;
- 30 millions d'internautes en France ;
- 11,5 milliards d'euros pour l'e-pub en Europe en 2007 ;
- France : un internaute sur 4 a plus de 55 ans ;
- Monde : 1 internaute sur 5 adhère à un réseau social ;
- Plus de 83 % de sites marchands actifs en France ;
- 4 Français sur 10 sont des cyberacheteurs.

Un changement de paradigme est manifestement à l'œuvre et traverse toutes les sociétés, concerne les individus toutes générations confondues et bouleverse les rouages de l'économie classique.

Ainsi, Jeremy Rifkin dans son ouvrage *L'âge de l'accès. La nouvelle culture du capitalisme*⁸ étudie les mutations à l'œuvre dans tous les champs de la vie sociale depuis l'émergence de l'Internet. Auparavant le concept de propriété régissait les rapports économiques et sociétaux ; désormais, la dématérialisation invite à penser en terme d'accès. « L'emploi du mot *access* dans la langue anglaise est peu fréquent et réservé à la possibilité de pénétrer dans un espace physique. Mais en 1990, la huitième édition du *Concise Oxford Dictionary* enregistrait pour la première fois la forme verbale du mot

⁵ MAC LUHAN Marshall. *La galaxie Gutenberg : la genèse de l'homme typographique*. Montréal : Editions HMH, 1967, 428 p.

⁶ CASTELLS Manuel. *La galaxie Internet*. Paris : Fayard, 2001, 365 p.

⁷ <http://www.journaldunet.com/ebusiness/rubriques/chiffre-cle-hebdo/071218-chiffres-cles-annuels/3.shtml> [Consulté le 18 janvier 2008]

⁸ RIFKIN Jeremy. *L'âge de l'accès. La nouvelle culture du capitalisme*. Trad. de l'anglais (Etats-Unis) par Marc Saint-Upéry. Paris, La Découverte, 2005, 394 p.

access, reconnaissant ainsi l'extension de son usage dans le discours contemporain. Quand les gens entendent parler d'"accès", c'est tout un univers de perspectives et d'opportunités qui leur vient généralement à l'esprit. La logique de l'accès est désormais la porte ouverte au progrès et à l'accomplissement personnel, elle incarne aux yeux des nouvelles générations ce que la perspective démocratique représentait pour les générations précédentes. C'est un mot lourd de sens, et en particulier de sens politique, car la logique de l'accès formule des distinctions, trace des frontières et définit en fin de compte qui sera inclus ou qui sera exclu. La notion d'accès est un puissant outil conceptuel qui nous permet de repenser notre vision du monde et de l'économie. Elle est la métaphore la plus éloquente de l'âge qui s'annonce⁹. »

Le non-accès aux réseaux est devenu la forme la plus dommageable d'exclusion dans l'économie et la culture. Désormais le risque majeur encouru à la fois par les individus, les entreprises, est de ne pas s'intégrer dans un réseau d'activités et de relations, de se retrouver isolé.

1.2. La société de la connaissance

Dans ce nouveau contexte sociétal, « l'ère de l'information »¹⁰, qui désigne une société dans laquelle les technologies de l'information jouent un rôle central, triomphe.

A la fin des années quatre-vingt-dix, des universitaires préfèrent parler de la société de la connaissance moins connotée par le concept économique de la globalisation. L'expression « société du savoir » apparaît à la fin des années soixante, elle suppose que la richesse d'une nation dépend davantage de la capacité à produire, échanger et transformer des connaissances que de ses richesses naturelles ou de sa production industrielle. Les sociétés du savoir ne se réduisent pas à la société de l'information : contrairement à l'information, le savoir ne saurait être considéré comme une simple marchandise. Plusieurs obstacles s'opposent au partage des connaissances à l'heure actuelle : la fracture numérique, bien connue, se double le plus souvent d'une fracture cognitive. Celle-ci sépare les pays dotés de systèmes performants d'éducation, de recherche et d'innovation des autres pays, frappés de plein fouet par la fuite des

⁹ RIFKIN Jeremy *Op. cit.* p. 24-25.

¹⁰ CASTELLS Manuel. *L'ère de l'information. 1. La société en réseau*. Paris : Fayard, 1999, 671 p.

cerveaux. Sans oublier les fractures au sein de chaque pays. Le rapport de Pascal Vignier¹¹, remis en 2002 au Commissariat général au plan, analyse la rupture provoquée par l'émergence de l'Internet et des nouvelles technologies et constate que la connaissance devient un critère déterminant de la réussite économique et sociale des sociétés contemporaines. C'est désormais dans l'espace du savoir que s'investissent prioritairement les stratégies des acteurs sociaux, comme elle le faisait autrefois sur la terre ou dans l'espace industriel. Bien entendu, la terre et le capital existent toujours, seulement leur valorisation dépend des processus qui se déroulent dans un autre espace, celui de la connaissance. « Le savoir est désormais passé du côté de l'infrastructure. C'est lui qui fonde la postérité des nations, c'est lui qui départage les entreprises en compétition, c'est lui qui organise les cursus professionnels des individus¹². » Dès lors le savoir et l'information deviennent un enjeu économique capital et attirent la convoitise des industriels des médias et bien entendu des moteurs de recherche.

C'est dans ce contexte que le Conseil européen de Barcelone des 15 et 16 mars 2002, puis les Sommets mondiaux de la société de l'information de Genève (2003) et de Tunis (2005) soulignent l'enjeu que représentent l'éducation et la formation pour les sociétés du troisième millénaire. Sous la houlette de l'Unesco il est fait le pari d'un projet de société où l'information doit être un bien public, et non pas une marchandise, la communication un processus de participation et d'interaction, la connaissance une construction sociale partagée et non pas une propriété privée, et les technologies un support pour tout ceci, sans qu'elles deviennent une fin en soi.

Les organisations professionnelles de bibliothécaires se montrent très actives dans la défense de l'accès au savoir en participant aussi à ces négociations car le basculement vers une information payante menace l'équilibre institutionnel actuel et l'accès équitable au savoir. Elles proposent désormais de nombreuses collections destinées à accompagner les individus dans la formation tout au long de la vie, maître mot de la société de la connaissance. La Bibliothèque publique d'information, suivie par d'autres bibliothèques, propose un espace d'autoformation pour les langues vivantes et les logiciels informatiques. Signalons, dans l'esprit de l'accompagnement et de lutte contre la fracture numérique, les Espaces culture multimédia qui permettent la consultation et

¹¹ VIGNIER Pascal. *La France dans l'économie du savoir : pour une dynamique collective*. Paris : Commissariat général au plan, 2002.

¹² LEVY Pierre. In CHAMBAT Pierre ; LEVY Pierre [Textes réunis par]. *Les nouveaux outils du savoir*. Paris : Edition Descartes, 1991, p. 9.

l'accès libre à Internet. En tant que lieu de savoir les bibliothèques se positionnent en espace public et citoyen d'accès au savoir.

1.3. La culture au risque de l'Internet

La culture est donc menacée par ce nouveau modèle économique et de communication. Nous entendons par culture « un tout complexe englobant les connaissances, les croyances, les arts, la morale, les lois, les coutumes ainsi que les autres capacités et habitudes acquises par l'homme en tant que membre de la société »¹³. Selon Rifkin, dans la nouvelle économie « le pouvoir appartiendra aux passeurs qui contrôleront simultanément l'accès à la culture populaire ainsi qu'aux réseaux matériels et virtuels, qui exploiteront, transformeront et commercialiseront cette culture sous forme de consommation payante de loisir et d'expériences vécues. Les *gatekeepers* sont désormais les institutions ou les individus qui édictent les règles et les conditions d'accès à une société organisée en réseau et définissent ainsi qui sera inclus et qui sera exclu¹⁴ ». Ce sont entre autres les moteurs de recherche : Google, Yahoo qui sont actuellement les passages obligés vers les services commerciaux, les loisirs, la culture. Dès lors, nous comprenons mieux la défiance qui a opposé l'ancien président de la Bibliothèque nationale de France, Jean-Noël Jeanneney¹⁵, aux dirigeants de Google à propos du projet *Google Print Library* lancé par l'entreprise américaine le 14 décembre 2004. L'objectif annoncé était la mise en ligne de 15 millions de livres issus des fonds patrimoniaux de grandes bibliothèques : l'Université de Michigan (7 millions), l'Université d'Oxford, la New York Public Library, l'Université de Harvard (40 000 sur les 15 millions), l'Université de Stanford (2 millions sur 8 millions), pour un coût estimé entre 150 et 200 millions de dollars (\$10/livre) et sur une durée d'environ dix ans. Il s'agissait de numériser 4,5 milliards de pages. Fin 2007, la bibliothèque universitaire de Lausanne (BCU) est la première bibliothèque francophone et la quatrième européenne à rejoindre le projet, devenant ainsi la quatorzième bibliothèque partenaire de *Google Book Search*, nouveau nom du projet. La BCU annonce la numérisation de 100 000 ouvrages libres de droits du XVII^e au XIX^e

¹³ TYLOR Edward B. *Primitive culture*. 2e éd., Londres : H. Murray, 1873.

¹⁴ RIFKIN Jeremy. *Op. cit.* p. 217.

¹⁵ JEANNENEY Jean-Noël. *Quand Google défie l'Europe. Plaidoyer pour un sursaut*. Paris : Mille et une nuit, 2005, 114 p.

siècles. Comme le fait remarquer Nicolas Morin¹⁶, « cette annonce risque d'aiguiser les appétits des "petites bibliothèques", puisqu'il n'est ici pas question de "millions" d'ouvrages mais "simplement" de 100 000 ».

Google s'empare ainsi du patrimoine des bibliothèques et rien n'assure que l'accès aux documents sera dans l'avenir gratuit. Cette offre de numérisation gratuite peut être considérée comme une forme de privatisation à grande échelle des savoirs. En effet, les conditions contractuelles des accords de numérisation confient une copie de l'ouvrage numérisé à la bibliothèque mais celle-ci ne peut l'utiliser qu'à une fin de conservation.

La première réaction devant cette perspective pourrait être de se réjouir de l'accessibilité à tous les savoirs du monde gratuitement sur la planète entière. En réalité, il convient de se montrer prudent car le risque d'une domination écrasante de l'Amérique dans la définition que les futures générations se feront du monde existe. En effet, l'étude des cultures européenne, asiatique et africaines s'effectuerait par le prisme unique des analyses anglo-saxonnes et cela compromettrait la diversité culturelle. En réaction le président de la Bibliothèque nationale de France a proposé la création de la Bibliothèque numérique européenne.

Cette entreprise de numérisation prouve que la culture est un enjeu capital dans la recomposition de la société qui s'opère aujourd'hui autour de l'Internet et de l'accès illimité à des contenus. Au-delà de l'enjeu lié à l'accès au savoir, c'est la fragilité des bibliothèques qui surprend : la plupart fonctionnent grâce à des dotations publiques qui ne leur permettent plus d'assurer pleinement la totalité de leurs missions. L'accès au savoir devient un enjeu capital et à terme très lucratif.

2. Le rapport au savoir à l'ère du numérique

2.1. De l'imprimé au numérique

Selon Patrick Bazin « l'ordre du livre est avant tout un système de communication qui a pour particularité, à la différence de la culture orale, celle des grands récits,

¹⁶ <http://www.nicolasmorin.com/blog/?p=492> [Consulté le 18 janvier 2008]

De promouvoir la diversité tout en l'organisant et de l'organiser pour l'accroître toujours plus »¹⁷. Aujourd'hui, la centralité du livre disparaît. Le livre se trouve expulsé par un phénomène qui le dépasse, l'écriture numérique et son pendant le document numérique. Le passage de l'ordre du livre à l'ordre numérique bouleverse les notions d'œuvre, d'auteur, de lecteur et de savoir. Le document a désormais plusieurs dimensions.

Le livre est entré depuis deux décennies dans une zone de turbulences. Son aspect matériel et son aura symbolique, tout à la fois, se trouvent reconfigurés. Par extension, c'est le rapport au savoir qui est bouleversé par l'irruption de la numérisation et du multimédia. Le livre est-il encore dans le livre ? et la question corollaire : quelles formes peut-il emprunter pour demeurer un livre ? mais la question peut aussi se poser en terme pragmatique : quelles conséquences pour la lecture, la recherche, l'écriture, ces formes vont-elles produire, si l'on a un tant soit peu l'esprit de Mac Luhan ou du médiologue, et que l'on considère que la forme modèle l'esprit, lui propose des matrices ? Ces questions n'interrogent pas seulement l'objet livre, mais aussi le statut de l'œuvre et de l'auteur, les pratiques intellectuelles et sociales que la lecture organise, et nos modes de penser.

« Sur la toile, tout est beaucoup plus flou : les œuvres sont rarement stables, elles ne sont jamais définitives ni complètes, en revanche elles peuvent être facilement fragmentées ou accessibles de façon aléatoire. On se retrouve en règle générale face à un immense fonds documentaire évanescant, composé de vérités partielles, réticulaires, transitoires, évolutives, par le jeu de l'hypertexte et de la réactualisation permanente des sources.¹⁸ » (...) « Sous la forme du codex, le livre a été la matrice qui a profondément transformé nos rapports au discours, au temps, à la vie et à la vérité. Il s'agit aujourd'hui de savoir comment la nouvelle " matrice " du savoir qu'est Internet modifiera ces paramètres ancrés dans nos esprits¹⁹. »

C'est à la fin du XVIII^e siècle et surtout au XIX^e siècle, que sont apparues, les fiches de description des livres (titre, auteur, contenu, cote...), ce que l'on appelle aujourd'hui les métadonnées (ce sont elles qui permettent de naviguer dans le contenu d'un texte) et la première initiative d'organiser le savoir dans sa globalité. Nous assistons actuellement à

¹⁷ BAZIN Patrick . « Après l'ordre du livre », *Medium*, 2005, n°4, p. 7-21.

¹⁸ LARDELLIER Pascal ; MELOT Michel (dir.). « Le livre au défi de la numérisation » In : *Demain, le livre*. Paris : L'Harmattan, 2007, p. 10.

¹⁹ LARDELLIER Pascal ; MELOT Michel (dir.). *Op. cit.* p. 14.

une nouvelle résurgence de cette entreprise. C'est ce que l'on nomme la *documentarisation*. La première documentarisation a accompagné l'industrialisation, la mise en place de l'Etat moderne. La figure emblématique en est Paul Otlet et sa tentative de fonder une «documentologie » au début du XX^e siècle pour répondre au besoin de rationaliser la prolifération documentaire.

Aujourd'hui le grand enjeu d'Internet, c'est aussi la question des métadonnées. Peu de gens ont encore pris la mesure du défi que cela représente. Actuellement, les moteurs de recherche utilisent le texte comme une métadonnée. C'est une immense régression par rapport à tout le travail réalisé depuis deux ou trois siècles par les bibliothécaires et les documentalistes car cela ne permet pas une sélection fine des documents. Bien souvent, les bibliothèques étaient constituées dans une seule langue et avec une collection d'ouvrages progressivement accumulés alors que l'Internet apporte une quantité immense, très hétérogène, multilingue de données. Il existe aujourd'hui des centaines, des milliers, des millions d'organisations différentes et incompatibles. D'où la complexité extrême du problème. C'est en ce sens que travaille le groupe de chercheurs en sciences humaines et sociales, le Réseau thématique pluridisciplinaire « documents et contenu : création, indexation, navigation » (RTP-DOC) du Centre national de la recherche scientifique. « Aujourd'hui certains pensent que nous sommes entrés dans un nouveau processus de modernisation. De la même manière, le document en basculant dans le numérique se transforme, accompagne et amplifie les changements. Tim Berners Lee et sa volonté de créer un « Web sémantique²⁰ » joue un rôle comparable à celui de Paul Otlet un siècle plus tôt. Nous assistons sans doute bien à une *redocumentarisation*, c'est-à-dire une nouvelle forme de documentarisation qui reflète ou tente de refléter une organisation post-moderne de notre rapport au monde, repérable aussi bien dans la sphère privée, collective et publique. Comme dans la précédente modernisation le document y joue même un rôle clé mais il s'est transformé »²¹. Si les supports d'information ne déterminent pas automatiquement tel ou tel contenu de connaissance, ils contribuent cependant à structurer fortement « l'écologie cognitive » des sociétés. Nos facultés de connaître sont façonnées par des langues, des systèmes de signes et des procédés intellectuels fournis par une culture. Ce qui est aussi en jeu c'est l'accès libre

²⁰ Définition du web sémantique : « ensemble de technologies visant à rendre le contenu des ressources du World Wide Web accessibles et utilisables par les programmes et agents logiciels grâce à un système de métadonnées formelles utilisant notamment la famille de langage développée par le W3C [HTML, XML, etc.] » [en ligne] http://fr.wikipedia.org/wiki/Web_s%C3%A9mantique [Consulté le 18 février 2008]

²¹ ROGER T. PEDAUQUE. *La redocumentarisation du monde*. Toulouse : Cepaduès éditions, 2007, p. 15-16.

et gratuit à la connaissance grâce à des portails de bibliothèque où les contenus sont repérables et aisés à trouver. Est-ce à dire que la bibliothèque est un modèle à dépasser ? En d'autre terme, à l'heure où chacun peut organiser sa bibliothèque personnelle grâce aux *folksonomies*²² et « tagguer » tous les champs du savoir, est-ce que cela remet en cause la bibliothèque « matrice du savoir » ? ou est-ce que chacun devient bibliothécaire ou pour reprendre l'expression de Patrick Bazin on assiste à une « bibliothécarisation du monde ». A ce propos l'application web *LibraryThing*²³, très populaire chez les internautes, permet de cataloguer et de partager sa propre bibliothèque.

Par l'effet d'une contradiction, alors que les bibliothèques semblent menacée par la baisse de l'emprunt d'ouvrages – son fondement - il n'y a jamais eu autant de « bibliothécaires indexeurs » qui s'ignorent !

2.2. Un nouveau rapport au savoir

Le point de basculement historique du rapport au savoir se situe, selon Pierre Lévy, sans doute, à la fin du XVIII^e siècle. A la fin de l'Ancien Régime et au début de l'industrialisation, au moment de la rédaction de *L'Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert qui propose l'idéal de la maîtrise de l'ensemble des savoirs. La bibliothèque, déjà frappée en son temps par la recherche de l'encyclopédisme, le mythe de rassembler tous les savoirs en est dépossédée aujourd'hui car la connaissance est passée du côté de l'intotalisable, de l'immaîtrisable. Il revient donc aux institutions, communautés, groupes humains, individus de construire du sens, d'aménager des zones de familiarité, d'appriivoiser le chaos ambiant. « Si bien qu'à l'image de la grande arche nous devons substituer celle d'une flotille de petites arches (...) une myriade de petites totalités, différentes, ouvertes et provisoires, secrétées par filtrage actif, perpétuellement remises sur le métier par les collectifs intelligents qui se croisent, se hèlent, se heurtent ou se mêlent sur les grandes eaux du déluge informationnel. Les métaphores centrales du rapport au savoir sont donc aujourd'hui la navigation et le surf, qui impliquent une capacité d'affronter les vagues, les remous, les courants et les vents contraires sur une étendue plane, sans frontières et toujours changeante. En revanche les vieilles

²² Olivier Le Deuf définit les folksonomies par «le phénomène d'indexation des documents numériques par l'utilisateur». In : « Folksonomies », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2006, t. 51, n°4, pp. 66-70.

²³ <http://www.librarything.com/> [Consulté le 18 janvier 2008]

métaphores de la pyramide, de l'échelle ou du cursus fleurent bon les hiérarchies immobiles de jadis.²⁴ »

Par ailleurs, le savoir ne peut plus être conçu comme quelque chose d'abstrait ou de transcendant. Dans l'ordre du livre, l'auteur faisait autorité désormais les outils de publication collective déplace l'autorité de l'auteur vers une collectivité d'acteurs, d'auteurs.

Or ce sont précisément les critères d'évaluation du savoir qui sont mis en jeu par « l'extension de la cyberculture, avec le déclin déjà probable, déjà observable des valeurs qui avaient cours dans la civilisation structurée par l'écriture statique. Non que ces valeurs soient appelées à disparaître, mais plutôt à devenir secondaires, perdre leur pouvoir de commandement. Ici la question n'est plus "comment ?", ni "selon quels critères ?" mais "qui ? ". Dans les sociétés d'avant l'écriture, le savoir est incarné par la communauté vivante. Avec la venue de l'écriture, le savoir est porté par le livre ; depuis l'invention de l'écriture, un troisième type de connaissance est hanté par la figure du savant. Ici, le savoir n'est plus porté par le livre mais par la bibliothèque. *L'Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert est moins un livre qu'une bibliothèque.

Par une sorte de retour en spirale à l'oralité des origines, le savoir pourrait être à nouveau porté par les collectivités humaines vivantes plutôt que par des supports séparés servis par des interprètes ou des savants. Seulement, contrairement à l'oralité archaïque, le porteur direct du savoir ne serait plus la communauté physique et sa mémoire charnelle, mais le cyberspace, la région des mondes virtuels, par l'intermédiaire duquel les communautés découvrent et construisent leurs objets et se connaissent elles-mêmes comme collectifs intelligents²⁵. » Les nouveaux outils de la connaissance seraient les arbres de la connaissance, les bases de données, les développements de logiciels proposant de l'interactivité (wikis, blogs, chats) qui permettent une coordination efficace des producteurs de savoir.

L'universalité repose alors sur l'interconnexion en temps réel de la communauté scientifique, sa participation coopérative mondiale aux événements qui la concernent. Ce nouveau schéma permet une forme plus concrète d'universalité par les capacités de connexion, le respect de standards ou de formats, la compatibilité ou l'interopérabilité. Cette mutation s'effectue à deux niveaux. D'abord pour le contenu de la connaissance

²⁴ LEVY Pierre. *Cyberculture*, rapport au Conseil de l'Europe dans le cadre du projet «Nouvelles technologies : coopération culturelle et communication ». Paris : Editions Odile Jacob, 1997, p. 192.

²⁵ LEVY Pierre. *Op. cit.* p. 196-198.

lui-même avec la création collective en ligne à l'aide des wikis dont l'encyclopédie en ligne *Wikipédia* est la représentation la plus connue. Pierre Lévy fait l'analyse suivante « Les nouveaux outils qui sont à notre disposition ne permettent pas seulement de produire plus de connaissances et de les transmettre plus vite. La nature de ces nouveaux supports, comme les exigences de la vie économique, exigent au contraire que nous repensions le concept même de savoir, comme cela fut fait au V^e siècle avant J.-C. par les Grecs et par les Européens des XVII^e et XVIII^e siècles. Quelle culture et quelle configuration du savoir sont en train de naître sous nos yeux ? L'effort pour repenser le savoir, même si nous n'en avons pas l'habitude, même s'il est difficile, est devenu indispensable. Nous ne pouvons plus nous y dérober parce que le savoir, la recherche, l'imagination ne sont plus des signes de distinction comme cela était le cas jusqu'au milieu du XX^e siècle²⁶. » En un mot le support qui véhicule le savoir est indissociable de la pensée qui le transcrit et de l'esprit qui le reçoit. Ainsi le passage du livre au numérique induit des changements dans la manière de concevoir et de s'approprier le savoir.

2.3. La crise de la transmission et de la médiation

En ce sens l'école, la bibliothèque doit conserver un rôle dans la transmission, la médiation des savoirs et l'accès à la connaissance.

Depuis le XVI^e siècle, la transmission occupe une place prépondérante dans les sociétés et c'est l'école qui en est le vecteur. L'école permet l'incorporation du passé. Chacun devient un individu par le savoir en s'appropriant le passé. Aujourd'hui, nous assistons à un renversement de cette proposition car l'individu se pose avant les savoirs. On est dans une logique de spontanéité, d'immédiateté, ce qui pèse sur l'école et entraîne une crise. Bien qu'elle soit une institution qui permette la transmission, la bibliothèque est moins frappée par cette mutation. Elle occupe une position de retrait par rapport au savoir, elle en permet l'accès mais laisse chacun libre de s'approprier les contenus.

De plus chacun devient, non seulement auteur, mais aussi prescripteur, organisateur de la mémoire, documentaliste, critique. Pour un nouveau mode de production et d'accès à

²⁶ LEVY Pierre. In : CHAMBAT Pierre ; LEVY Pierre [Textes réunis par]. *Les nouveaux outils du savoir*. Paris : Editions Descartes, 1991, 268 p.

la connaissance, il faut un nouveau mode de médiation alors que la désintermédiation semble un phénomène incontournable. La facilité d'accès à l'information sur le Web rend le risque de transformer la connaissance par l'information important et le rôle du bibliothécaire dans l'évaluation des ressources plus que jamais indispensable.

Régis Debray définit ainsi la transmission par : « [c'] est un acte, l'acte de transmettre. Transmettre est un verbe actif. Transmettre a un sens plus large et plus actif que communiquer. Communiquer c'est faire savoir, faire connaître. On communique des idées, un savoir, de l'immatériel. Tandis qu'on transmet des forces et, non seulement, des formes, on transmet du mouvement, de la puissance et, non seulement des signes et des symboles. (...) Alors que la communication est surtout transport à travers l'espace, la transmission transporte dans le temps. La transmission permet à un message de perdurer en se transformant. Son objectif est de faire passer ce qui fut dans ce qui est. Transmettre est un projet volontaire, organisé, pour maîtriser le temps, pour faire date²⁷. » La transmission signifie le transport dans le temps des idées alors que la communication transporte de l'information dans l'espace. C'est en quoi l'Internet bouleverse le rapport au savoir, il transporte de l'information et marginalise la connaissance. C'est ce qui explique la crise actuelle de la transmission.

Le terme de « crise » n'est pas totalement négatif car il invite à un dépassement, convoque à une prise de conscience. C'est à un sursaut qu'appelle le sociologue Edgar Morin dans les volumes de *La Méthode*²⁸ et dans *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*²⁹. Il propose un nouveau regard destiné à envisager et comprendre le monde qui nous entoure : « Comment acquérir l'accès aux informations sur le monde et comment acquérir la possibilité de les articuler et de les organiser ? Comment percevoir et concevoir le Contexte, le Global (la relation tout/parties), le Multidimensionnel, le Complexe ?³⁰ » Il faut une réforme de la pensée car il y a une inadéquation de plus en plus profonde et grave entre des réalités ou problèmes de plus en plus transversaux, transnationaux, globaux, planétaires. « Il s'agit de remplacer une pensée qui sépare et qui réduit par une pensée qui distingue et qui relie. Il ne s'agit pas d'abandonner la connaissance des parties pour la connaissance des totalités, ni l'analyse pour la synthèse ; il faut les conjuguer. (...) A l'époque des télécommunications, de

²⁷ DEBRAY Régis. *Les enjeux et les moyens de la transmission*. Saint-Sébastien-sur-Loire : Ed. Pleins feux, 1998, p. 19.

²⁸ MORIN Edgar. *La Méthode : Ethique*. Paris : Le Seuil, 2006, 271 p.

²⁹ MORIN Edgar. *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*. Paris, Le Seuil, 2000, 163 p.

³⁰ MORIN Edgar. *Op. cit.*, p. 35.

l'information, d'Internet, nous sommes submergés par la complexité du monde et les innombrables informations sur le monde noient nos possibilités d'intelligibilité. (...) ce qui aggrave la difficulté de connaître notre Monde, c'est le mode de pensée qui a atrophié en nous, au lieu de la développer, l'aptitude à contextualiser et à globaliser, alors que l'exigence de l'ère planétaire est de penser sa globalité, la relation tout/parties, sa multidimensionnalité, sa complexité³¹. »

Sous la forme du codex, le livre a été la matrice qui a profondément transformé nos rapports au discours, au temps, à la vie et à la vérité. Il s'agit aujourd'hui de savoir comment la nouvelle «matrice» du savoir qu'est l'Internet modifiera ces paramètres ancrés dans nos esprits.

3. Les pratiques culturelles au tournant de l'Internet

3.1. La concurrence des écrans

Bernard Lahire dans son ouvrage *La culture des individus : dissonances culturelles et distinction de soi*³² constate la dissonance des profils culturels. Son étude sociologique montre qu'il n'existe plus de profil culturel type et qu'un professeur agrégé de lettres aime regarder le feuilleton *Sous le soleil* diffusé par la chaîne de télévision TF1. Cette dissonance transforme le rapport à la culture légitime, mais il précise que le professeur établit une hiérarchie dans ses pratiques alors qu'un individu moins éduqué ne saurait pas le faire. Il constate un affaiblissement des pratiques cultivées.

En outre, la pratique de la lecture s'affaiblit régulièrement, depuis les années soixante-dix, si l'on en juge par le nombre décroissant de livres lus par les moins de 25 ans. Ce qui est plus inquiétant pour l'avenir des bibliothèques c'est que le livre n'est plus forcément digne d'investissement pour les jeunes. Paradoxalement, la production d'ouvrages n'a jamais été aussi importante en France mais le nombre de lecteurs baisse.

³¹ MORIN Edgar. *Op. cit.* p. 68.

³² LAHIRE Bernard. *La culture des individus : dissonances culturelles et distinction de soi*. Paris : La Découverte, coll. Textes à l'appui, 2004, 777 p.

La France lit plus globalement mais les Français lisent moins. Certains rapprochent cette mutation sociologique au renforcement des pratiques relevant de ce que l'on a appelé « la culture de l'écran »³³ et qui concurrencent la lecture. Ajoutons que la pratique de la lecture n'est plus parmi les jeunes, l'objet d'une valorisation et d'une légitimation aussi forte qu'il y a trente ans³⁴. S'agit-il d'une crise de la lecture ou du modèle humaniste de la lecture ? Pour certain il ne s'agit pas de la fin d'un monde mais simplement le début d'un autre où la lecture est plus que jamais prégnante mais sans recours à la culture légitime qui sous-tendait cette pratique auparavant. Le rapport américain *To Read or Not To Read, A Question of National Consequence*³⁵ est très alarmiste. Il mesure les conséquences que fait peser la crise de la lecture sur l'avenir économique, social et politique de la société américaine. « Le déclin général de la lecture n'est pas simplement une question culturelle, bien qu'il ait d'énormes conséquences pour la littérature et les autres arts. C'est un sérieux problème national. Si l'Amérique continue à perdre l'habitude de la lecture régulière, au rythme actuel, la nation subira de substantiels revers économiques, sociaux et civiques³⁶ ».

Le rapport entre culture légitime et illégitime se distend et cela n'est pas sans peser sur les bibliothèques publiques qui sont tiraillées entre répondre à la demande de leurs usagers ou continuer à proposer leur offre. Ce débat entre offre et demande contraint les bibliothécaires à repenser leur rôle, à être moins dans la prescription et plus attentifs à la demande, aux souhaits du public. Cela provoque des débats au sein de la profession à savoir faut-il adapter la bibliothèque aux demandes du public ou au contraire maintenir une posture de surplomb au risque d'entraîner une désertion des bibliothèques³⁷ ?

Nos modes de vie et de consommation se trouvent profondément transformés par le développement rapide d'Internet en raison, nous l'avons vu précédemment, de la nature même de ce « média à tout faire », qui permet à la fois d'accéder aux œuvres du passé et aux programmes de la radio ou de la télévision, de diffuser et de partager ses propres images, textes ou musiques, de communiquer de vive voix ou par écrit et d'accomplir certaines tâches de la vie quotidienne. On incrimine la radio, la TV, l'Internet pour expliquer la soi-disant désaffection pour le livre. Ces prophéties dominent largement la

³³ MARESCA Bruno. « La fréquentation des bibliothèques publiques a doublé depuis 1989. » In *Crédoc, Consommation et modes de vie*, mai 2006, n°193, 4 p.

³⁴ BAUDELLOT Christian, CARTIER Marie, DETREZ Christine. *Et pourtant, ils lisent*. Paris : Le Seuil, 1999, 245 p.

³⁵ Cité dans Le bloc-notes de Jean-Marie Salaün [en ligne] <http://blogues.ebsi.umontreal.ca/jms/index.php/2008/02/02/416-alarms-sur-la-culture-lettree> [Consulté le 16 mars 2008]

³⁶ Cité dans Le bloc-notes de Jean-Marie Salaün. *Op. cit.*

³⁷ DAVID Bruno. « Le manège enchanté des bibliothécaires. » In : *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2004, t. 49, n°6.

tendance actuelle, d'autant plus qu'elles s'appuient sur l'idée «que l'on ne lit plus ». Quant aux concurrents du livre, Internet et l'*e-book*, ils semblent, selon Robert Darnton³⁸, avoir quelques obstacles à franchir pour parvenir à supplanter le livre. Cependant la société Plastic logic, a annoncé la construction de la première usine de fabrication de papier électronique à grande échelle le 3 janvier 2007. Elle organise la fabrication de modules d'affichage, ces feuilles se veulent tout à la fois «*minces, légères et solides* » et surtout proches de l'expérience du papier, son grand concurrent. Dans la pratique, l'utilisateur devra pouvoir télécharger et afficher un livre ou journal n'importe où et n'importe quand via une connexion sans fil et une batterie de longue durée³⁹. Les progrès de la technologie sont nombreux et les avancées rapides, le livre électronique est pour demain.

Simultanément des formes de lecture réapparaissent avec la lecture à voix haute, la déclamation (le Slam est un bel exemple) et la possibilité de télécharger des livres audio⁴⁰. Les prédictions de Marshall Mac Luhan sont en train de se réaliser. Le Salon du livre 2008 propose des animations sur la lecture de demain⁴¹. Mais on ne peut que constater qu'avec sa démocratisation et la montée des nouveaux médias, le livre subit une perte de prestige chez les jeunes générations. La lecture loisir subsiste encore mais le livre est avant tout synonyme de travail et d'univers scolaire contraignant à l'opposé des TIC dont les caractéristiques majeures sont l'interface ludique et l'interactivité.

Olivier Donnat analyse les répercussions entre des usages d'Internet sur les pratiques culturelles. Il souligne que «les publics de la culture, s'ils sont plus fréquemment que la moyenne des internautes avertis, ne privilégient pas particulièrement les usages culturels en ligne. La plupart d'entre eux étaient déjà adultes quand Internet a conquis les foyers, si bien que leur pratique numérique se sont glissées dans leur habitude culturelle plus, sur le mode de la complémentarité que de la substitution⁴². » Mais il doute de la pérennité et de la complémentarité de ce modèle de pratiques sur les jeunes générations qui font vivre l'« Internet juvénile » et qui construisent leur univers culturel largement à partir de la culture numérique. Si pour Marcel Proust : « La lecture est ce miracle de la

³⁸ DARNTON Robert. « Le nouvel âge du livre », *Le Débat*, n°105, mai-août 1999.

³⁹ « Ecrans », un site de *Libération.fr*, 4 janvier 2007, [en ligne] <http://www.ecrans.fr/Une-nouvelle-page-pour-le-livre.html> [Consulté le 16 mars 2008]

⁴⁰ <http://www.podiobooks.com/> [Consulté le 16 mars 2008]

⁴¹ <http://www.salondulivreparis.com/167/anim.htm> [Consulté le 16 mars 2008]

⁴² DONNAT Olivier. « Pratiques culturelles et usages d'Internet. » In : *Culture études*, 2007, n°3, p. 11.

communication dans la solitude⁴³ » aujourd'hui les jeunes lui préfère d'autres formes de communication et de sociabilité.

3.2. Le Web 2.0 : une nouvelle sociabilité

Pour l'heure, la culture numérique signifie moins pour les jeunes générations par ces contenus que par ces usages sociaux que symbolise le Web 2.0.

C'est en 2005 que Tim O'Reilly, dans son texte fondateur, « What is Web 2.0 »⁴⁴, dégage les principes fondateurs du Web 2.0 Les sept piliers sont les suivants :

- le Web est vu comme une plateforme de services à part entière, fournissant des applications web aux utilisateurs ;
- les internautes doivent être considérés comme co-développeurs des applications ;
- le service s'améliore quand le nombre d'utilisateur augmente ;
- la richesse est dans les données libres ;
- il faut tirer partie de l'intelligence collective ;
- les interfaces deviennent souples et légères, l'utilisation est simple et évolutive ;
- le Web 2.0 vise les « objets nomades ».

Depuis le Web 2.0, se révèle omniprésent dans la sphère informatique et médiatique car il permet à la fois de créer, de partager des connaissances personnelles et de les rendre accessibles. Si pour certains il s'agit d'une véritable révolution technologique et sociale, pour d'autres, il n'est qu'une évolution logique du Web. Quoiqu'il en soit le Web 2.0 crée une véritable rupture en s'orientant vers une utilisation d'Internet centrée sur la mise en relation des individus et surtout en rendant les utilisateurs actifs et donc en démultipliant les effets réseaux à travers la mise en place d'une «architecture de la participation ». Il faut néanmoins signaler certains inconvénients du Web 2.0 : l'absence de fiabilité de l'information et son caractère non pérenne, le problème des droits d'auteur et la question de la traçabilité de l'information. Sans oublier, les questions soulevées par le contenu de l'information, le rapport différent aux notions de l'autorité de l'auteur, de validation de l'information, de droit d'auteur.

⁴³ PROUST Marcel. *Sur la lecture*. Paris : Ed. Mille et une nuits, 1993, 79 p.

⁴⁴ O'REILLY Tim. « What is Web 2.0 ». [en ligne] <http://www.oreillynet.com/pub/a/oreilly/tim/news/2005/09/30/what-is-web-20.html> [Consulté le 18 février 2008]

Dans *InternetActu.net*⁴⁵, Dominique Cardon reprend un article paru dans le *Journal of Computer-Mediated Communication* consacré aux sites des réseaux sociaux et, en particulier, le plus fréquenté *Facebook*. Eszter Hargittai dans un article intitulé « *Whose space ? Differences among Users and Non Users of Social Network Sites* » [« Quel espace ? Les différences entre les utilisateurs et les non-utilisateurs de sites de réseaux sociaux »] a enquêté sur les pratiques étudiantes des réseaux sociaux. Elle s'attaque à la question des inégalités sociales et a lancé une enquête par questionnaire auprès de 1060 étudiants de première année de l'université de l'Illinois ; l'échantillon ne prétend pas être représentatif de la population américaine mais propose une photographie de la population étudiante des 18-19 ans. 88% des enquêtés sont utilisateurs des réseaux sociaux et 74% déclarent en utiliser un au moins fréquemment. Les deux sites les plus fréquentés sont *Facebook* à 78,8% et *MySpace* à 54,6%. Les résultats font apparaître des différences sociales, ethniques et sexuelles minimes dans les pratiques alors que la position sociale et le jugement de « bon ou mauvais goût » sont très étroitement liés dans l'attrait qu'exerce telle ou telle plateforme sur les usagers. Ainsi on retrouve des modes de sélection sociale sur ces plateformes conviviales où chacun devrait échanger librement. « *MySpace* exhibe, triche et frime, *Facebook* sélectionne, s'amuse entre-soi et contrôle. Bien que caricaturales, ces deux manières de fabriquer du capital social *a priori* très socialement distribué⁴⁶ ». La « reproduction sociale » se « virtualise » alors que les concepts qui prévalent à la construction des réseaux se veulent ouverts et libres. Ces nouvelles pratiques et ces nouveaux usages soulignent l'importance de la sociabilité virtuelle pour les jeunes générations. La bibliothèque doit-elle se glisser dans ces nouveaux usages pour exister et répondre aux jeunes publics ? C'est ce que font certains bibliothécaires en investissant la plateforme *MySpace*, ils se signalent à leurs usagers et les accompagnent dans leurs pratiques culturelles virtuelles.

Les bibliothèques sont intrinsèquement liées au monde de l'information et de la communication. Elles proposent une offre de services à leurs usagers. Peuvent-elles méconnaître les mutations qui agissent sur la société et les individus, ignorer le Web 2.0,

⁴⁵ CARDON Dominique. « Les sciences sociales et le Web 2.0 : Les pratiques des jeunes ne sont pas socialement homogènes. » *Internet.Act*, 6 février 2008 [en ligne] <http://www.internetactu.net/2008/02/06/les-sciences-sociales-et-le-web-20-les-pratiques-des-jeunes-ne-sont-pas-socialement-homogenes-27/> [Consulté le 18 février 2008]

⁴⁶ CARDON Dominique. *Op. cit.*

les moteurs de recherche sans être délaissée, désertée par des usagers qui trouveront leurs sources d'information sur la toile, utiliseront les services commerciaux pour trouver des ouvrages et rendront ainsi inutile tout le savoir-faire séculaire des bibliothécaires dans l'ordonnement des savoirs ? A l'ère du numérique, le rapport au savoir est particulièrement affecté par les mutations cognitives provoquées par Internet, les évolutions technologiques qui bouleversent la matérialité du livre. Cela n'est pas sans peser sur les usages, les pratiques et les modes d'accès aux ressources des bibliothèques « lieux de savoir ».

Les bibliothèques face aux changements dans les modes d'accès au savoir

1. Des usages inédits

1.1. L'utilisateur, les bibliothèques municipales et l'Internet

La fréquentation des bibliothèques publiques, en tant que lieu physique, reste forte à l'ère du numérique contrairement à toutes attentes. C'est ce que révèle l'enquête sur les bibliothèques publiques réalisée, par le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie⁴⁷ (Crédoc), à l'automne 2005 pour le Ministère de la culture. Elle indique que 84% des communes enquêtées ont une offre de lecture publique. De 1989 à 2005, la part de la population allant dans les bibliothèques publiques est passée de 23% à 43%. La fréquentation des bibliothèques publiques progresse ainsi régulièrement depuis vingt-cinq ans. C'est surtout la fréquentation hors inscription, liée au développement du libre accès, à la transformation de la bibliothèque en médiathèque et à son gain en attractivité qui enregistre la plus forte hausse. Les bibliothèques des établissements scolaires et les bibliothèques universitaires sont également en forte croissance. 75% des moins de 35 ans ont fréquenté l'une ou l'autre une fois au cours de leur vie.

Dans un ouvrage récent Bruno Maresca⁴⁸, revient sur l'enquête réalisée pour le Crédoc et analyse les résultats en regard avec la pratique de l'Internet. Il souligne que « le développement rapide des accès domestiques à l'Internet haut débit a pu apparaître

⁴⁷ MARESCA Bruno. « La fréquentation des bibliothèques publiques a doublé depuis 1989 ». In : *Crédoc. Consommation et modes de vie*. mai 2006, n°193, 4 p.

⁴⁸ MARESCA Bruno ; EVANS Christophe, GAUDET Françoise (collab.). *Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet : Attractivité, fréquentation et devenir*. Paris : Bpi/Centre Georges Pompidou, 2007, 284 p.

comme une source de concurrence directe pour les bibliothèques publiques, grandes pourvoyeuses d'information, de savoir et de contenus culturels⁴⁹ ». Mais l'entrée de l'Internet n'a pas posé de problème dans les bibliothèques qui avaient déjà accompli leur mutation en « médiathèque » avec l'arrivée des CD et des autres supports. Cependant, il serait intéressant de voir si l'Internet n'a pas modifié les usages. Ce qui aurait des conséquences importantes sur l'accès au savoir proposé par les bibliothèques. Bruno Maresca dresse une liste des principaux usages en bibliothèque⁵⁰. Il observe malgré la diversification des services de la bibliothèque municipale que :

- l'emprunt reste le premier usage,
- ensuite vient la lecture sur place,
- le travail sur place avec les documents de la bibliothèque,
- la lecture de la presse sur place,
- le travail sur place avec ses propres documents,
- l'emprunt de CD de musique,
- l'emprunt de magazines,
- la visite d'une exposition,
- l'emprunt de films, vidéos VHS ou DVD,
- la participation à des animations pour enfants,
- l'écoute de CD musicaux sur place,
- la connexion sur place à l'Internet,
- la participation à des animations pour les adultes.

L'emprunt d'autres supports que le livre reste minoritaire et il constate la permanence du livre face à l'Internet.

En revanche, si au total seulement 17% des usagers ont mobilisé des supports numériques, cette proportion atteint 45% chez les moins de 25 ans. Mais nous avons déjà noté⁵¹ que la diffusion d'Internet se généralisait dans toutes les classes d'âges. Cela est confirmé par la montée en puissance, pendant la période de 1997 à 2005, des usages documentaires d'Internet au détriment de l'usage des encyclopédies et des dictionnaires en salle. La recherche d'information sur Internet concurrence le recours aux bibliothèques municipales pour le type de recherche l'on faisait dans les encyclopédies et les dictionnaires. Aujourd'hui chacun peut faire ses recherches à la maison sans

⁴⁹ MARESCA Bruno. *Op. cit.* p. 14.

⁵⁰ MARESCA Bruno. *Op. cit.* p. 67.

⁵¹ Voir paragraphe 1.1 p. 11.

besoin de se déplacer. Le premier réflexe est de se tourner vers Internet pour les recherches concernant le bricolage, la cuisine, c'est ce que font 26% des Français. Quant aux usagers des bibliothèques ils y recourent à 30%. Bruno Maresca note qu'être usager de la bibliothèque ne signifie pas avoir un usage d'Internet moins important bien au contraire, il est selon lui prématuré de se prononcer d'ores et déjà sur un abandon de la bibliothèque au profit du réseau Internet. Les bibliothèques publiques et les bibliothèques universitaires anticipent cette désertion en proposant des services de questions/réponses à distance. Selon l'auteur, « Dans l'immédiat une autre interprétation se dégage de l'analyse des comportements des usagers : le modèle encyclopédique d'Internet et celui de la médiathèque sont fondamentalement de même nature⁵². » La similitude entre les deux univers vient de leur usage : sur Internet, les usagers consultent en priorité les pages France et en médiathèque l'offre est souvent beaucoup plus vaste que ne le laissent penser les rayonnages grâce à la possibilité de consulter les CD-ROM et les bases de données.

1.2. Les usages liés à l'information

Le précédent paragraphe analysait l'usage de la bibliothèque dans l'ensemble de son offre. Il nous semble intéressant de revenir à l'usage plus particulier qui est fait des ressources documentaires de la bibliothèque, où la concurrence avec Internet est forte. En 2005, les deux rapports de l'*Online Computer Library Center*⁵³ (OCLC) concernaient l'image que les usagers et la perception des étudiants ont des bibliothèques. Ces deux enquêtes analysent aussi le rapport à l'information de 20 000 usagers « consommateur d'information », des bibliothèques publiques et universitaires de Singapour, du Canada, des Etats-Unis, de Grande-Bretagne et d'Australie.

Trois activités phares des bibliothèques sont recensées : l'emprunt de documents papier, la recherche d'ouvrages de référence et l'aide à la recherche, ce qui corrobore l'enquête du Crédoc. Mais si la plupart des sondés savent que la bibliothèque dispose d'un site

⁵² MARESCA Bruno. *Op. cit.*, p. 101.

⁵³ *College Student's Perceptions of Libraries and Information Resources*. A report to the OCLC membership. [en ligne] <http://www.oclc.org/reports/pdfs/studentperceptions.pdf> [Consulté le 18 Février 2008] ; *Perceptions of Libraries and Information Resources*. A report to the OCLC membership. [en ligne] http://www.oclc.org/reports/pdfs/Percept_all.pdf [Consulté le 18 février 2008]

Web et d'un catalogue en ligne, 58% ignorent que la bibliothèque offre des ressources électroniques, des bases de données en ligne. L'usage régulier des ressources électroniques des bibliothèques est donc très faible. Cela s'explique en partie par la méconnaissance du site Web de la bibliothèque. Les jeunes américains âgés de 14 à 24 ans répondent qu'ils n'utilisent pas le site de la bibliothèque car d'autres sites proposent de l'information plus pertinente.

Leurs pratiques de recherche se caractérisent par :

- 84% débutent leur recherche d'information par l'interrogation d'un moteur de recherche. 1% commence par le site de la bibliothèque.
- Ce qui détermine le choix c'est la qualité et la masse de l'information trouvée. Les moteurs de recherche sont mieux notés que les bibliothèques.
- Le premier critère d'évaluation des ressources électroniques est leur intérêt, en second vient la gratuité, la rapidité de la réponse est un critère qui a moins d'importance.
- Ils n'accordent pas plus de crédit à une information achetée. Ils attendent au contraire beaucoup de la gratuité.
- Ils ne recherchent pas l'aide des bibliothécaires lorsqu'ils utilisent les ressources de la bibliothèque.
- Les inscrits utilisent plus les ressources de la bibliothèque que les non-inscrits.
- L'âge est parfois un critère discriminant dans les usages : la familiarité avec les *e-mails*, la plus value apportée par le bibliothécaire est considérée comme un plus par les plus de 65 ans alors que les jeunes ne la perçoivent pas.

Dans tous les pays enquêtés, l'OCLC note une homogénéité des réponses L'usage et l'appropriation des ressources électroniques proposées par les bibliothèques publiques et universitaires restent très faibles. L'enquête confirme les résultats de nombreuses autres enquêtes à savoir l'usage très largement répandu et privilégié pour l'information trouvée sur Internet et l'individualisation des pratiques.

Le marché de l'information est en constante augmentation et propose des options novatrices. Les consommateurs souhaitent s'approprier et agréger ces nouvelles modalités pour répertorier et stocker leur recherche (recours aux *folksonomies*, aux agrégateurs de flux, comme *Bloglines* et *Netvibes*). Par conséquent les usages vont toujours dans le sens d'une individualisation des pratiques et d'une personnalisation dans l'accès au savoir. Les bibliothèques proposent peu ce type de service malgré le développement des Espaces numériques de travail dans les Universités (ENT).

L'enquête dégage des pratiques propres aux étudiants. Ils assurent fréquenter la bibliothèque universitaire à 87% et la totalité a fréquenté une bibliothèque publique. 14% d'entre eux assurent fréquenter leur bibliothèque quotidiennement et 34% de façon hebdomadaire.

Leurs usages de la bibliothèque universitaire sont :

- le travail personnel, l'étude,
- l'utilisation de l'ordinateur et d'Internet,
- les banques de données en ligne,
- la recherche de livres de référence,
- l'emprunt de livres imprimés,
- l'aide à la recherche,
- faire des photocopies d'articles, de journaux,
- la lecture, l'emprunt de best-sellers.

Ces pratiques signalent le faible usage de la bibliothèque comme lieu de ressources.

La moitié des étudiants indique qu'ils ne prévoient pas de la fréquenter davantage dans les trois à cinq ans à venir. Seuls 10% d'entre eux reconnaissent que les collections de la bibliothèque les satisfont après avoir accédé au site Web de la bibliothèque. 87% savent que la bibliothèque dispose d'un site Internet, 86% un catalogue en ligne, 71% de références en ligne, 47% des livres électroniques, 45% un service de questions/réponses et 62% des périodiques et des bases de données en ligne.

Les moteurs de recherche existent depuis quinze ans et les étudiants ont développé une aisance plus importante dans leur usage (45%) que dans l'usage de la bibliothèque physique, avec seulement 34% de très familiers. Leur accès au site de la bibliothèque ne se fait pas directement mais en utilisant un moteur de recherche. Cela signale le manque de visibilité des bibliothèques sur Internet. L'usage des moteurs de recherche est prépondérant : 99% des étudiants sondés indiquent que le recours à un moteur de recherche est leur premier réflexe de recherche. D'ailleurs un étudiant déclare à l'attention des bibliothécaires : « Ayez à l'esprit que les étudiants ignorent plus que jamais les ressources de la bibliothèque car ils se bagarrent beaucoup avec Internet »⁵⁴.

⁵⁴ « *Just remember that students are less informed about the resources of the library than ever because they are competing heavily with the Internet* » In : *College Student's Perceptions of Libraries and Information Resources. A report to the OCLC membership. Op. Cit.*

En un mot le triomphe des moteurs de recherche est sans conteste. Google arrive en tête à 68% chez les étudiants et à 63% pour les autres sondés ; suivent Yahoo 15% pour les étudiants puis MSN Search et Ask.com. Google est considéré comme une source d'information fiable à 96% et 84% pensent que le site Web de la bibliothèque répond avec pertinence. Cette liste non exhaustive des usages et des pratiques des étudiants en bibliothèque révèle un manque de visibilité globale de la bibliothèque en tant que centre de ressources documentaires.

Pour terminer, ces deux rapports mettent en évidence la transversalité des usages en bibliothèque, à la fois lieu d'étude et de séjour/loisir, lieu de socialisation, de consultation et d'appropriation des ressources en ligne. Cette superposition de pratiques déconcerte les bibliothécaires qui souhaitent être au plus prêt de la demande des publics et qui éprouvent des difficultés à adapter leur offre.

Il est symptomatique de constater que l'OCLC n'emploie jamais le terme de connaissance ou de savoir mais d'information. N'est-ce pas une forme de banalisation de la connaissance ? La nouvelle mission des bibliothèques serait peut-être de se positionner davantage sur le plan des contenus. Tout en mesurant l'écueil lié à la méconnaissance du site Web. Si l'accès au savoir proposé par la bibliothèque n'est pas connu et balisé le chemin ne sera pas emprunté.

1.3. Anticiper les usages ?

Un rapport⁵⁵ commandé par la *British Library* et le *Joint Information Systems Committee* à l'University College London (UCL), publié le 11 janvier 2008, analyse les pratiques Internet de la « Google Generation » : les jeunes nés après 1993. Cette enquête est destinée à permettre aux bibliothèques anglaises d'anticiper les usages des futurs publics de chercheurs.

L'objectif de l'étude est d'analyser si la transition vers le numérique et l'avalanche informationnelle en ligne auront des incidences sur leurs pratiques de recherche et si leurs comportements seront différents des chercheurs actuels.

⁵⁵ Information behaviour of the researcher of the future, CIBER research team at University College London, 11 janvier 2008, 35 p. [en ligne], 11 janvier 2008, [en ligne] [://www.bl.uk/news/pdf/googlegen.pdf](http://www.bl.uk/news/pdf/googlegen.pdf) [Consulté le 18 février 2008]

L'analyse des comportements de la génération Google est fragmentaire et incomplète mais l'UCL dégage des tendances :

La capacité à la maîtrise de l'information des jeunes c'est peu développée avec l'expansion de l'accès aux technologies. En réalité, leur étonnante facilité à utiliser les ordinateurs masque plusieurs problèmes :

- ils passent un temps conséquent à rechercher l'information et très peu dans l'évaluation de sa pertinence ;
- ils ont une faible aptitude à évaluer leur besoin en information d'où la difficulté à adopter des stratégies de recherches efficaces ;
- en conséquence, ils préfèrent effectuer leur recherche en langage naturel ;
- confrontés à une longue liste de résultats ils ne savent pas évaluer leur recherche ;
- ils ont du mal à apprécier ce qu'est Internet : pour eux c'est une collection de réseaux provenant de différents fournisseurs ;
- par conséquent ils associent Google ou Yahoo à des marques sur Internet ;
- la consultation des ressources proposées par la bibliothèque manque d'une démarche intuitive et donc ils préfèrent utiliser Google.

Est-ce que ces pratiques vont perdurer ? Nul ne le sait avec précision mais on constate un changement de comportement entre les générations. Ce qui laisse penser que des évolutions sont à venir. En effet, les usages de la Google génération sont assez proches de ceux que l'enquête de l'OCLC a identifiés : ils sont très compétents dans le maniement des technologies ; ils ont une nette préférence pour l'interactivité ; ils se sont définitivement tournés vers la communication numérique au détriment des contacts vocaux (c'est vraisemblablement pour une question de coût) ; ils ont un goût pour le ludique (est-ce que cela va affecter leur comportement d'étudiants ? la connaissance n'est pas un jeu il est donc difficile de tout rendre ludique) ; une grande préférence pour l'information visuelle ; en ce qui concerne la qualité de l'information ils accordent davantage leur confiance à leurs pairs qu'aux institutions ; c'est la génération du « copier-coller » ; ils pensent tout trouver sur Internet.

L'enquête relève que le déplacement de la bibliothèque physique vers la bibliothèque virtuelle accélèrera les changements. Le développement de *Google Scholar* modifiera profondément leur recours aux bibliothèques. Pour les bibliothèques la réponse est sans doute dans la nécessité de structurer et d'organiser les sites web des bibliothèques car

« les étudiants abordent généralement leur recherche sans penser à la structure ou à la sélection établie dans la segmentation des ressources. Les sites web traduisent une organisation de la bibliothèque mais manquent de pertinence lorsqu'il s'agit d'agrèger les contenu par sujet⁵⁶ ». L'étude indique que l'émergence du Web 2.0 modifie le Web et la manière dont il est construit. En effet, les contenus étaient générés par quelques milliers de personnes dorénavant, c'est par millions et il devient difficile de distinguer ce qui est édité à titre personnel de ce qui l'est à titre institutionnel. En outre, deux phénomènes similaires mais divergents sont constatés : ce sont les 35-44 ans qui alimentent *YouTube* et *Wikipédia* et les 18-24 ans qui les consultent. Pour être plus proches de leurs usagers les bibliothécaires se lancent sur les réseaux sociaux - *MySpace*, *Second life* - mais les étudiants ne semblent pas très intéressés. Le rôle des bibliothèques est peut-être de former plus systématiquement les étudiants à la maîtrise de l'information.

En conclusion, le rapport propose une analyse prospective. A partir de 2017, la pratique d'Internet sera complètement intégrée, les services seront plus personnalisés plus intuitifs : dans cette uniformisation quelle sera la place des bibliothèques ? Il faut envisager le développement massif des *e-books*. La bibliothèque a aussi un rôle à jouer dans la fourniture de contenus ainsi que dans les nouvelles formes de publication. Le rapport suggère : d'analyser les besoins des usagers, de simplifier les accès aux collections numériques, d'éviter de penser la bibliothèque comme un centre de ressources incontournable, il en existe d'autres bien plus attractifs. Pour accompagner cette mutation les bibliothécaires pourraient s'adapter aux nouveaux usages, proposer de nouveaux accès au savoir, de nouveaux itinéraires sinon le public risque de désertier les bibliothèques. Le rapport recommande aux bibliothèques d'exercer une forme de veille démocratique en maintenant des accès au savoir et à une information validée.

Cette analyse approfondie des usages et des pratiques en bibliothèques permet de bien cerner les enjeux qui se dessinent pour les bibliothèques. Les publics se détournent des

⁵⁶« *Students usually approach their research without regard to the library's structure or the way that library segments different resources into different areas of its web site. Library web sites often reflect an organizational view of the library (...) they do not do a particularly good job of aggregating content on a particular subject area* Information behaviour of the researcher of the future, CIBER research team at University College London, *Op. cit.*

bibliothèques car les modalités d'accès aux catalogues et aux ressources sont complexes. Le nouvel environnement informationnel pousse les bibliothèques à repenser l'accès à leur documentation et à se réinventer. L'exploitation efficace des systèmes des bibliothèques exige des connaissances particulières de la part des utilisateurs. Le défi des prochaines années consistera, sans doute, à repenser les systèmes documentaires et les pratiques professionnelles pour accéder à la simplicité souhaitée par les utilisateurs sans pour autant perdre la richesse existante.

2. Le dédoublement de la bibliothèque

2.1. Google contre la bibliothèque ou la marginalisation des bibliothèques

L'ouvrage collectif, *Libraries and Google*⁵⁷, sous la direction de William Miller et de Rita Pellen, analyse l'impact du moteur de recherche Google sur les bibliothèques académiques américaines, et plus particulièrement l'usage de *Google Scholar*. Ce service proposé par le moteur de recherche Google recense les publications scientifiques et permet un classement des données rapides grâce à des algorithmes très efficaces. Il est très utilisé par les étudiants et les chercheurs car ses modalités d'accès sont simples et les résultats des recherches semblent pertinents. Cependant une comparaison faite entre des résultats trouvés sur *Google Scholar* et dans les bases de données, accorde plus de pertinence aux ressources de la bibliothèque. Les bibliothécaires s'inquiètent de ce constat, non seulement, parce que les coûts des abonnements aux ressources électroniques sont très onéreux, mais aussi, sur leur rôle. Les bibliothèques ne peuvent rivaliser avec la puissance du moteur de recherche de Google. C'est la raison pour laquelle des bibliothèques, comme la bibliothèque interuniversitaire de médecine (BIUM)⁵⁸, intègrent sur leur page d'accueil l'accès à *Google Scholar*. Il s'agit d'un service qui rassemble les deux univers : la nécessité pour les chercheurs d'avoir une information disponible rapidement et l'expertise de la bibliothèque dans la localisation des documents. Cette modalité n'existe pas dans *Google Scholar* et c'est un avantage certain pour les bibliothèques et les grands catalogues : *Worldcat*, SUDOC, CCFr. C'est une des solutions envisagées par l'ouvrage de William Miller et de Rita Pellen pour éviter la marginalisation des bibliothèques par Google.

Une autre solution serait de prendre davantage en compte les besoins des utilisateurs : de maximiser les ressources et apporter le maximum de services le rôle de la bibliothèque est bien plus large que celui de « gardien » de collections. Les bibliothécaires pourraient, selon les auteurs corriger les erreurs d'OCR des collections numérisées par

⁵⁷ MILLER William ; PELLEN Rita M. (Eds). *Libraries and Google*®. New York : The Haworth Information Press, 2005, 240 p.

⁵⁸ <http://www.bium.univ-paris5.fr/medecine/debut.htm> [Consulté le 18 janvier 2008]

Google et les intégrer aux collections existantes en améliorant l'accès par le catalogage, l'indexation et l'application de taxonomie. *Google Scholar* semble offrir un choix illimité d'information et contourne la bibliothèque. En réponse les bibliothèques peuvent offrir des accès directs aux publications en ligne sur le bureau des chercheurs. Autre exemple, la bibliothèque de l'Université du Michigan⁵⁹ a numérisé 10 000 monographies et propose la fourniture de la version papier. C'est un service à la demande. Piero Cavaleri recommande une organisation des bibliothèques autour du produit, du service et du client. «Les bibliothèques deviendront des structures orientées vers les services plutôt que vers les documents et ce changement est et sera imposé par la nécessité de répondre de manière efficace et efficiente aux besoins d'un usager qui s'il n'obtient pas satisfaction se tournera vers d'autres structures »⁶⁰.

La concurrence de *Google Scholar* fragilise les bibliothèques mais elles proposent des services de plus en plus adaptés aux utilisateurs.

2.2. La bibliothèque hybride

La bibliothèque physique présente de nombreuses contraintes pour un familier de l'Internet : les services sont parfois lents, complexes (interrogation des catalogues, des bases de données), les horaires sont restreints, certaines prestations payantes. Elle est ancrée dans un lieu et c'est à l'utilisateur de se déplacer et non l'information qui vient à l'utilisateur, elle est un monde d'interdits explicites et implicites. Elle fonctionne sur une conception hiérarchisée, validée, « autoritaire » du savoir.

Depuis le milieu des années quatre-vingt-dix l'accès au savoir est bouleversé par l'Internet et les bibliothèques proposent aux usagers de les retrouver sur leur site web. C'est dans un contexte de crise budgétaire que le « dédoublement » de la bibliothèque se réalise. Maintenir les deux espaces : physique et virtuel devient très onéreux. La déterritorialisation provoquée par le numérique ne signifie pas la fin de la bibliothèque physique qui est un espace social et culturel très apprécié. Il faut plutôt parler de bibliothèque comme « Maison du savoir⁶¹ » qui mêle à la fois des documents physiques,

⁵⁹ <http://www.lib.umich.edu/services/order/> [Consulté le 8 mars 2008]

⁶⁰ CAVALERI Piero. «Les bibliothèques et les services personnalisés en ligne : de nouveaux produits dans un marché concurrentiel ». In : *BBF*. t. 48, n°4, 2003.

⁶¹ Expression de Bertrand Calenge relevée lors d'un entretien réalisé à la bibliothèque municipale de la Part-Dieu le 14 mars 2008.

des documents numérisés et maintenant des documents numériques. Un nouveau mode de relations et d'accès au savoir se dessine.

2.2.1. Le portail

Depuis la construction de la bibliothèque Laurentienne par Michel Ange, l'accès au savoir est symbolisé par l'escalier. La monumentalité impressionnait le visiteur. Cette mise en scène architecturale rappelle à chacun l'humilité. Cette métaphore fondait le rapport de révérence que chacun devait entretenir avec le savoir. Aujourd'hui, c'est en quelque sorte au portail du site web de la bibliothèque de reprendre ce rôle mais la relation au savoir se veut plus communautaire, plus ludique moins révérencieuse. Le site web devient la porte d'entrée de la bibliothèque virtuelle et propose des itinéraires guidés vers les informations pratiques et les ressources de la bibliothèque. Il devient un lieu virtuel d'accès au savoir. Si auparavant il fallait arpenter les allées des bibliothèques et longer des rayonnages désormais il faut cheminer entre les rubriques et les onglets du site web.

A l'origine le site web était une page HTML, un lien unique vers le catalogue de la bibliothèque. Avec la multiplication des outils, des ENT, les périodiques en ligne, la notion de portail apparaît et l'on peut en donner la définition suivante : il s'agit d'une logique d'agrégation d'outils distincts sous une interface commune. Ainsi la bibliothèque multiplie les itinéraires d'accès au savoir. Ce portail offre des services, des accès aux collections : catalogue en ligne, compte lecteur, des informations pratiques, la liste des actualités de la bibliothèque, les bases de données.

Quel est le rôle du portail pour une bibliothèque ? C'est en général un rôle fédérateur destiné à enrichir une communauté d'utilisateur. Pour David Aymonin, directeur de la bibliothèque à l'Ecole polytechnique de Lausanne (Epfl) en Suisse, le portail de sa bibliothèque doit être organisé et tourné vers la logique des utilisateurs. Si le portail est une correspondance virtuelle de la bibliothèque physique il ne faut pas hésiter à y installer de nouvelles ressources et y construire d'autres espaces. Il devient un outil de distribution des ressources électroniques et de services à distance, le lieu virtuel d'appropriation du savoir. Les modes d'accès varient en fonction des politiques des

établissements. La New York Public Library⁶² maintient l'unité d'un portail fédérateur et une identité forte liée aux collections. C'est un choix inverse qui prévaut à la Public Library de Charlotte & Mecklenburg County⁶³. Le portail de la bibliothèque est distribué en fonction de ses différents publics, il est proposé autant d'accès que de publics. La bibliothèque s'organise autour des publics et moins sur les collections. La médiathèque de Soultz⁶⁴, petite ville de 7 000 habitants en Alsace, fait du portail un lieu convivial qui réunit les ressources et contribue à animer la vie locale. Sur le portail de la bibliothèque transparaît la personnalité des bibliothécaires qui choisissent de mettre l'accent sur un aspect de leurs collections, les animations ou sur un public particulier. Il existe une interaction voire une transposition dans la bibliothèque virtuelle du lieu physique. Si la bibliothèque se « virtualise » le site web de la bibliothèque instaure un lien permanent avec ses usagers par des services personnalisés en ligne tout en maintenant un lien fort avec la bibliothèque de « briques ». Dans la bibliothèque physique l'architecte concilie des attentes multiples et contradictoires : le silence, l'étude, la convivialité, la connexion aux réseaux. Dans la bibliothèque virtuelle le webmestre, le graphiste bâtit un espace virtuel d'appropriation de la connaissance. Michel Melot propose la métaphore du jardin pour définir le travail de l'architecte « l'architecte des bibliothèques est un architecte de jardin : il doit ménager de vastes perspectives, des coins bocagers, des allées et des sentiers, des grottes et des terrasses, du soleil et de l'ombre⁶⁵ ». Ne peut-on reprendre cette formule pour décrire l'itinéraire que construisent les bibliothécaires, le webmestre et le graphiste sur le portail de la bibliothèque.

2.2.2. La bibliothèque numérique

Face à l'explosion documentaire, le rôle des bibliothèques est de proposer et de concevoir un équilibre entre innovations techniques et conditions sociales de création et diffusion des documents. « L'accès au savoir pour tous a besoin de "bibliothèques" dans l'univers numérique. (...) Les bibliothèques changent de nature en se confrontant à la nécessité de remplir de nouvelles missions sociales et culturelles dans le

⁶² <http://nypl.org/> [Consulté le 8 mars 2008]

⁶³ <http://www.plcmc.org/> [Consulté le 8 mars 2008]

⁶⁴ <http://www.mediathèque-soultz.fr/st/> [Consulté le 8 mars 2008]

⁶⁵ MELOT Michel. La forme du fonds, « cahier des charges » pour architecte du futur. In : Autrement : *La bibliothèque : miroir de l'âme, mémoire du monde*, série Mutations, n°121, avril 1991, p. 177.

cyberespace⁶⁶. » C'est ainsi que le concept de bibliothèque numérique apparaît dès les années quatre-vingt-dix. Christine Borgman la définit comme « un ensemble de ressources et capacités techniques pour créer, rechercher et utiliser l'information. (...) Les bibliothèques numériques sont conçues et organisées pour et par une communauté d'utilisateurs et ses moyens sont utilisés pour répondre aux besoins d'information et aux usages de cette communauté⁶⁷ ». Pour le Virginia Tech Institute, cité par Hervé Le Crosnier : « Une bibliothèque numérique ne se résume pas à une collection numérisée et des outils de gestion de l'information. C'est aussi un ensemble d'activités qui lient ensemble les collections, les services et les utilisateurs tout au long du cycle de la création, diffusion, usage et conservations des données, de l'information et des connaissances⁶⁸. »

Ainsi une bibliothèque numérique n'est pas une bibliothèque numérisée. Cette dernière abrite des collections numérisées de livres imprimés, comme la bibliothèque électronique de Lisieux⁶⁹ alors qu'une bibliothèque numérique offre une agrégation de contenus diversifiés. C'est ce que propose Gallica mise en ligne par la Bibliothèque nationale de France⁷⁰ ; outre les corpus de livres numérisés, elle compose une offre variée de collections iconographiques⁷¹, de dossiers thématiques⁷², d'expositions virtuelles⁷³ d'une qualité remarquable. La bibliothèque n'est plus seulement distributrice de flux mais elle alimente son site avec des contenus rédigés qu'elle met en ligne. La nouvelle version de Gallica, Gallica 2, développée par la Bibliothèque nationale de France, facilite l'accès aux ressources grâce à une interface qui intègre les outils du Web 2.0 et qui facilite l'accès et l'usage.

Au XI^e siècle est apparu le premier catalogue par ordre alphabétique il reste à inventer dans la bibliothèque numérique des accès simples qui permettent de se diriger.

⁶⁶ LE CROSNIER Hervé. « Bibliothèques numériques. » In : *Enjeux de mots : regards multiculturels sur les sociétés de l'information*. Caen : C&F éditions, 2005, p. 371.

⁶⁷ BORGMAN C.L. « What are Digital Libraries? Competing Visions ». *Information Processing Management*, 35 (3), pp 227-243.

⁶⁸ LE CROSNIER Hervé. *Op. cit.*, p. 390.

⁶⁹ <http://www.bmlisieux.com/> [Consulté le 18 janvier 2008]

⁷⁰ <http://gallica.bnf.fr/> [Consulté le 18 janvier 2008]

⁷¹ <http://images.bnf.fr/isp/index.jsp> [Consulté le 18 janvier 2008]

⁷² <http://gallica.bnf.fr/Utopie/> [Consulté le 18 janvier 2008]

⁷³ <http://expositions.bnf.fr/daumier/index.htm> [Consulté le 18 janvier 2008]

2.2.3. Les collections numériques

Une collection reflète le travail patient du bibliothécaire qui la construit par ses choix, ses sélections, ses rééquilibrages. Elle reflète et est le miroir intellectuel d'une époque, d'un temps passé et à venir. Bertrand Calenge lors d'une intervention à l'Université de Fribourg le 10 septembre 2004 dans le cadre du groupe Poldoc⁷⁴ donne la définition suivante d'une collection : « une collection de bibliothèques est un ensemble cohérent de documents : *a priori* non irremplaçables, collectés en vue d'un usage, dans le cadre de priorités sociales et cognitives au niveau collectif et gérés dans un cadre matériel fini (espaces, budget, temps/compétences). Chaque document est moins important que l'ensemble dans lequel il s'insère, une collection vit dans un principe de renouvellement et non d'accroissement continu, une collection sans service associé est morte. Une collection ne vit qu'en relation avec d'autres collections. » Ainsi la collection est une construction intellectuelle destinée à un public. Le bibliothécaire en a la responsabilité et c'est une responsabilité liée au savoir. La localisation physique des documents dans la bibliothèque contribue à leur donner sens mais à l'heure d'Internet comment envisager la continuité, la proposition de collections ?

Les collections numériques peuvent être définies comme un ensemble de documents hétérogènes reliés par des liens électroniques. Elles remettent en question les bibliothèques comme lieu générateur de savoir.

Les collections numériques se déclinent de la manière suivante⁷⁵ :

- des ressources gratuites en ligne ou payantes ;
- des prêts d'ouvrages ou de documents numériques ;
- des documents numérisés « sur place » ;
- des accès privilégié par le Web au document numérique.

Elles s'articulent autour de trois grands types de ressources numériques :

- des ressources en ligne identifiées et signalées dans un catalogue, sur un portail ;
- des services de livres de documents numériques consultables et/ou empruntables ;
- des documents numérisés « maison » : fonds locaux, patrimoniaux, etc.

⁷⁴ CALENGE Bertrand. « Comment élaborer une politique documentaire ? », Université de Fribourg, 10 septembre 2004 [en ligne] enssibal.enssib.fr/autres-sites/poldoc/ressource/fribourgpoldoc2004.ppt [Consulté le 18 janvier 2008]

⁷⁵ <http://www.slideshare.net/Kotkot/collections-numeriques-et-bibliotheques> [Consulté le 18 janvier 2008]

Le déplacement de l'imprimé vers le numérique modifie radicalement l'essence même de la collection. La notion de collection semble se dissoudre dans l'immatérialité. Pour l'heure le livre numérique qui pourrait consolider la collection au sens traditionnel du terme n'a fait qu'une entrée modeste dans les bibliothèques publiques. Des expériences de prêt de livres électroniques ont été conduites à Valence, Boulogne-Billancourt, Grenoble. La bibliothèque de l'agglomération troyenne propose actuellement dans sa bibliothèque numérique 418 titres pour 47 inscrits. La Bpi a négocié avec la librairie Numilog un modèle commercial expérimental et cherche des bibliothèques de lecture publique intéressées par ce projet. En revanche, dans les bibliothèques d'École d'ingénieurs le livre numérique devient une partie importante de l'offre même si selon Carole Silvy et Pascale Laurent «les monographies sous forme papier ont encore de beaux jours devant elles ; elles seront probablement les dernières à migrer vers le tout numérique, cette mise en œuvre relevant de multiples défis : aisance de la lecture, modalités de prêt, éventail et disponibilité des titres »⁷⁶. L'Epfl offre, depuis 2005, 10 000 livres électroniques ou *e-book*. C'est un véritable succès pour David Aymonin. La bibliothèque a organisé un accès spécifique⁷⁷ à ces ressources, ce qui augmente leur consultation. L'Institut national des sciences appliquées (Insa) a participé à une enquête nationale au printemps 2006. Les bibliothécaires ont sollicité les étudiants et les enseignants pour qu'ils participent à l'enquête concernant le prêt de livres électroniques, menée par le consortium Couperin et soutenue par le Ministère de l'Éducation Nationale. La synthèse des retours d'expériences est disponible en ligne⁷⁸.

Mais l'orientation vers le tout numérique est particulièrement vraie pour les collections de périodiques. Les éditeurs, Thomson Publishing, Reed Elsevier entre autres, ont dématérialisé leurs collections et l'abonnement aux publications scientifiques est très onéreux. François Cavalier, ancien directeur des bibliothèques de l'Université Lyon I, soulignait lors d'une intervention à l'Enssib le 15 octobre 2007, la pression que ces abonnements exercent sur les budgets des bibliothèques. Les abonnements électroniques progressent de 12% par an ce qui est vertigineux. Le bibliothécaire devient tributaire de

⁷⁶ SILVY Carole, LAURENT Pascale. « Les services à distance : le réseau des bibliothèques de l'Inria ». In : *BBF*, t. 48, n°4, 2003. [Consulté en ligne]

⁷⁷ <http://library.epfl.ch/ebooks/> [Consulté le 21 février 2008]

⁷⁸ <http://docInsa.Insa-lyon.fr/enquetes/index.php?rub=05> ; http://www.couperin.org/IMG/pdf/Rapport_final_Etude_pret_electronique_2006_definitif.pdf [Consulté le 27 février 2007]

l'éditeur et ne peut pas faire de copies de sauvegarde des documents numériques afin de les intégrer dans sa collection. Autrefois, il conservait un exemplaire imprimé dans sa collection. Ce n'est aujourd'hui plus possible, il n'a plus la main sur la conservation ni même la sélection des ressources. L'achat se fait par bouquets et par l'intermédiaire, en France, du Consortium Couperin qui permet de négocier les coûts des abonnements. De fait il ne peut plus offrir une offre spécifique et ciblée et composer une collection. La collection devient un ensemble de pointeurs et une juxtaposition de liens informatiques. Les supports ne peuvent plus être conservés et à tout instant les éditeurs peuvent décider d'arrêter le flux. Ce passage de la gestion d'un stock à la gestion de flux déstabilise les bibliothèques universitaires et bientôt les bibliothèques municipales. Bertrand Calenge⁷⁹ pense que l'idée de collection va s'effondrer d'ici à cinq ans. La bibliothèque de la Part-Dieu envisage déjà à la refonte de l'espace droit, gestion, économie car la plupart des documents sont désormais accessibles en ligne. Vraisemblablement seuls les romans, les essais, les bandes dessinées conserveront la matérialité du codex.

Bertrand Calenge ajoute que les bibliothèques « ne sont plus actuellement dans une logique de collections car les abonnements électroniques ont un contenu non maîtrisable » alors que l'art du bibliothécaire est d'organiser des contenus. L'avenir du métier de bibliothécaire semble suspendu s'il ne peut plus exercer son expertise car « Ordonner une bibliothèque c'est une façon silencieuse d'exercer l'art de la critique⁸⁰ ». Le bibliothécaire perd la responsabilité qu'il avait sur la constitution de la collection et sur le savoir que ces contenus génèrent. La collection numérique est un bouquet d'accès alors que la collection est initialement conçue comme un rassemblement physique de documents maîtrisés. Dès lors, comment donner sens, ordonner cet ensemble hétérogène ?

L'une des réponses est l'organisation cohérente de la bibliothèque numérique pour répondre au phénomène de « l'info-pollution ».

Les bibliothèques peuvent redéfinir leurs services aux utilisateurs dans un monde d'information toujours plus riche mais aussi toujours plus complexe. La collection devient un élément parmi d'autres de l'offre potentielle de connaissances et elle doit

⁷⁹ Entretien réalisé à la bibliothèque municipale de la Part-Dieu à Lyon le 14 mars 2008.

⁸⁰ BORGES Jorge Luis. Entretien accordé au journal *Le Monde* le 28 janvier 1983.

désormais appuyer sa définition sur sa collectivité et ses utilisateurs. Les bibliothécaires qui possèdent une expertise dans la sélection des collections transpose ce savoir dans le monde numérique car « Traiter les flux de connaissances, les concentrer et les redistribuer nécessite, là comme ailleurs, un réservoir. Celui-ci a nom de bibliothèque, lieu mythique qui a fait couler beaucoup d'encre, sans qu'on saisisse toutefois, à notre avis, sa fonction véritable qui est de régulation [...]. Comment ventiler tout ce savoir pour qu'il irrigue et fertilise, par des flux issus d'un judicieux partiteur, les champs culturels appropriés ? La fonction principale de la bibliothèque est, selon nous, d'aide à la détermination autant qu'à l'orientation de la recherche. Elle concerne l'avenir, non le passé »⁸¹. Mais au-delà des flux les bibliothèques s'orientent vers la création de corpus et de contenus en ligne.

⁸¹ PARROCHIA Daniel. « Philosophie des réseaux », cité par CALENGE Bertrand. In : *Conduire une politique documentaire*, Paris : Le Cercle de la librairie, 1999, p. 121.

L'innovation par la production de connaissances

1. Une orientation vers les contenus

Les développements qui ont précédé indiquent qu'il existe bien une rupture dans l'appréhension et l'accès au savoir à l'ère du numérique. Les bibliothèques deviennent des lieux centrés sur la diffusion de ressources et sont « bousculées » dans leur mission principale qui est de desservir la communauté qu'elles ont en charge. Ces mutations les incitent à repenser leur rôle dans un contexte complexe. Il s'agit, non seulement, pour les bibliothèques de sortir de la marginalisation induite par le rôle des moteurs de recherche et des réseaux sociaux (*Librarything*, *Babelio*) dans l'accès au savoir, de résister à la pression croissante des éditeurs scientifiques, mais aussi, de répondre à la demande des publics. Selon Patrick Bazin confronté à ces changements « le bibliothécaire doit prendre en charge les contenus et oublier les aspects techniques⁸² ». La création de bibliothèques numériques conduit les bibliothécaires à l'alimenter par des contenus qui empruntent les techniques éditoriales de l'édition et du Web 2.0. Cette orientation les mène vers la production de connaissances.

Notre propos est d'analyser ces corpus qui émergent et d'en tracer une typologie. Nous n'avons pas choisi de faire une étude exhaustive de site web mais de cibler et de considérer des exemples précis susceptibles de porter les évolutions liées à la production de connaissances et à la relation au savoir qui s'établissent avec ces initiatives.

Nous tenons à préciser que ce positionnement est récent et qu'il n'a pas été aisé de rassembler les matériaux destinés à étayer notre étude.

Les bibliothèques tout en étant conscientes de leurs spécificités et des attentes de leurs publics peuvent explorer les possibilités qu'offre Internet et définir une politique de

⁸²« La bibliothèque numérique est-elle possible ? » Conférence organisée par la Bibliothèque publique d'information le 30 novembre 2005 à Paris.

production de documents. Cette politique peut s'articuler autour de trois directions : une meilleure visibilité des collections grâce à des dispositifs éditoriaux les mettant en scène ; la création d'accès destinée à guider le public vers des pratiques de lecture et de recherche, à une compréhension des cheminements intellectuels susceptibles de relier les documents entre eux quels que soient les supports et, enfin, de participer au développement et à l'animation d'une communauté d'internautes large ou plus spécifique. C'est en ce sens qu'il faut comprendre le positionnement des bibliothèques vers la production de contenus.

Nous avons retenu deux aspects de la définition du terme « production » : la fabrication et le fait de produire des biens, mais également, le fait de les composer et de créer.

En produisant des connaissances les bibliothèques élaborent une offre diversifiée de contenus constituée de textes, d'images, de vidéos, de sons, de liens hypertextes, et ces éléments sont regroupés dans une optique précise.

Nous dressons une rapide typologie des documents qui forment ces corpus :

- le document primaire : le document en ligne au sens stricte ;
- le document secondaire : qui signifie un travail sur les sources ;
- le document tertiaire : le catalogue des bibliothèques avec notice au format Ead qui est une illustration complexe d'un contenu et si l'on demande au public de réagir, d'intervenir sur ce type de document, le document acquiert encore plus complexité. On peut signaler les catalogues interactifs de la bibliothèque de Ann Arbor aux Etats-Unis⁸³ et de la bibliothèque de Saint-Herblain⁸⁴ en France.

En revanche, les éléments qui servent au renseignement du public : les horaires de la bibliothèque, le compte lecteur ne sont pas des éléments de contenu ou peuvent être considérés comme des contenus informatifs. L'offre pédagogique en ligne proposée par les bibliothèques universitaires et qui relève de la maîtrise de l'information est à considérer aussi comme un contenu informatif. Les bibliothécaires rédigent mais sans volonté d'ajouter une valeur à l'information.

Les expositions en ligne, conférences en ligne sont considérées comme des éléments de contenu documentaire car ces corpus intègrent la notion de valeur ajoutée et entrent dans notre sélection.

⁸³ <http://www.aadl.org/catalog> [Consulté le 16 mars 2008]

⁸⁴ <http://www.la-bibliotheque.com/homepage.php> [Consulté le 16 mars 2008]

La notion de contenu est liée à la notion de service c'est-à-dire une action définie par une entité pour le bien d'une autre avec ou sans contrepartie. Par exemple, le Guichet du Savoir de la bibliothèque municipale de Lyon est un service de contenu pour lequel les bibliothécaires utilisent un usage du public, la recherche d'information sur Internet, pour produire du contenu et rendre un service lié à l'évaluation de l'information. L'édition de contenus devient facile grâce à la simplification des logiciels de publication. L'objectif du Web est de partager rapidement une information sur un réseau informatique grâce à la facilité de publication. Cela s'est traduit par la création d'une multitude de sites dits personnels sur lesquels sont abordés les sujets les plus divers. Aujourd'hui tout le monde peut éditer des contenus en ligne comme le montre l'engouement pour les blogs. Mais le grand absent de cet univers c'est la figure de l'éditeur qui joue un rôle dans la sélection, l'évaluation des contenus. « Sur Internet, les documents disponibles ne sont pas l'aboutissement de la chaîne éditoriale classique, qui joue ordinairement le rôle de filtre à la publication, et offre une garantie de qualité pour le lecteur (lecture par des *referees*, ou par un comité éditorial, rôle de sélection et de coordination du directeur de publication - qu'il s'agisse d'un ouvrage ou d'une revue, harmonisation du contenu et de la forme). Ce circuit traditionnel est complètement bouleversé puisque sur Internet, chacun peut publier librement⁸⁵ (...) ». L'autorité des bibliothèques acquises dans la sélection des collections et des savoirs leur permet d'exercer ce filtre est de légitimer la création de contenu à valeur ajoutée.

Nous assistons à une transposition dans les bibliothèques du modèle de l'édition et de l'éditeur. L'éditeur dirige la création et la mise en forme d'un document quel que soit son support. Il joue le rôle de premier lecteur et fait reprendre le texte et les illustrations du ou des auteurs autant de fois qu'il le juge nécessaire. Il les met en forme avec la collaboration d'un maquettiste et du correcteur. Le directeur éditorial détermine la stratégie éditoriale et recherche des auteurs et des projets de publication. Une fois réalisé le document est publié. Il faut donc trouver le public le plus large possible. Cela signifie d'adapter le document au public, de le fabriquer, de le promouvoir et de le commercialiser. Les livres, les documents numériques (CD-ROM, DVD-ROM) se situent au croisement des processus intellectuels et industriels. Pour certains éditeurs,

⁸⁵ NOËL, Elisabeth, « Sélectionner des sites Internet », *BBF*, 2001, n° 1, p. 96-104 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> [Consulté le 21 mars 2008]

la préoccupation intellectuelle de transmission d'une pensée ou d'une création prédomine. Il s'agit de proposer une nouveauté dont l'auteur et l'éditeur voient l'intérêt ou la nécessité. Pour d'autres, la réponse à une demande potentielle du public importe plus fortement. Dans tous les cas l'éditeur à vocation à trouver un public. Une étude marketing est conduite pour le lancement de la collection. Il faut définir le positionnement de la collection, réaliser des entretiens, analyser les réactions par rapport à la proposition qui est faite. La mise au point du texte nécessite des étapes successives de : lecture, co-écriture, réécriture, préparation et correction du texte, intégration de l'iconographie. Les bibliothécaires utilisent les outils de gestion de contenus depuis longtemps et se lancer dans la publication ne représente aucun obstacle technique. Ils élaborent à partir des collections, des services et des contenus en ligne en construisant une ligne éditoriale et en adoptant les différentes étapes du métier d'éditeur. Si des réticences existent, elles proviennent du changement de positionnement du bibliothécaire ; il est obligé « de rentrer » dans les contenus alors qu'auparavant il juxtaposait des ouvrages afin de donner du sens.

Cette définition préalable nous a permis d'identifier et de dresser la typologie de quatre corpus distincts :

- L'édition de dossiers pédagogiques, d'expositions virtuelles, de conférence en ligne, de collections iconographiques ;
- L'édition de corpus informationnels ;
- L'édition collaborative ;
- L'édition de la recherche universitaire ;

En ce qui concerne le travail de sélection des sites de bibliothèques universitaires nous nous sommes inspirés du travail élaboré, en 2003, par Caroline Bruley⁸⁶. Nous avons repris la liste des soixante-dix sites qu'elle avait répertorié dans sa deuxième étape de sélection. Nous les avons consulté et analysé afin de cibler les plus pertinents⁸⁷. Ce travail s'est avéré peu fructueux pour dégager des tendances fortes au sein des sites étudiés. Nous avons pris le parti de recentrer notre travail sur des sites innovants et portant des aspects intéressants notre travail.

⁸⁶ BRULEY Caroline. *Le site Web du SCD comme outil de distribution de la documentation électronique de l'université. Le cas du SCD de Nice : évaluation et comparaison avec d'autres réalisations analogues en France et à l'étranger. Mémoire d'étude.* Diplôme de conservateur de bibliothèque, Villeurbanne : Enssib, 2003.

⁸⁷ Voir Annexe 1.

Pour le versant des bibliothèques publiques nous avons étudié les sites référencés dans les articles de Cécile Toutou⁸⁸ et d'Emmanuelle Chevry⁸⁹.

2. Une étude de corpus

2.1. L'offre culturelle et pédagogique

Sous l'emprise de la crise de la lecture les bibliothèques réfléchissent à la création d'alternatives pour intéresser les publics à leurs collections et justifier leurs crédits. Le lieu bibliothèque devient un lieu d'animation enrichi d'expositions thématiques très variées. Un espace social et documenté qui propose de l'assistance, un choix, une sélection : une « coopérative du savoir⁹⁰ ». Avec Internet l'alternative prend différentes formes la bibliothèque peut cibler les apprentissages et développer des contenus en s'appuyant sur les collections et l'autorité du lieu. Le bibliothécaire peut légitimement proposer des accompagnements en lien avec l'imprimé, l'écriture, la lecture. Le rôle de la bibliothèque a toujours été de proposer des contenus, de l'intelligibilité dans la quête de sens. La mise en ligne crée des possibilités que l'écriture ne permet pas et que le multimédia autorise. Ainsi la fabrique possible d'un nouveau savoir s'inscrit dans un ensemble plus large. Les bibliothèques ont toujours donné du sens à leurs collections en les valorisant et en étant proches de la recherche. La bibliothèque n'est pas qu'un grenier, un silo à livre : elle crée de la valeur ajoutée.

Confrontées aux développements de nouveaux usages en bibliothèque et au risque de désertion de leurs espaces les bibliothèques construisent de nouveaux corpus en ligne destinés à animer la bibliothèque numérique. Des institutions ont déjà questionné leur place par rapport à leurs publics. Les musées en sont un bel exemple, ils ont déjà réalisé leur révolution copernicienne en allant des conservateurs vers le public, en optant pour

⁸⁸ TOUITOU Cécile. Les portails des bibliothèques publiques américaines. *BBF*, 2006, t. 51, n°3, pp. 5-15.

⁸⁹ CHEVRY Emmanuelle. Les sites Web des bibliothèques françaises : vers de nouveaux territoires ?. *Op. cit.* pp. 16-24.

⁹⁰ SAVARD Réjean. « Vers un dédoublement des bibliothèques publiques ? » *Argus*, 2007, vol. 36, n°1, p. 5.

une dynamique de l'émerveillement et en créant une nouvelle lecture des œuvres par le public. Les bibliothèques elles aussi sont en train d'accomplir cette révolution avec l'arrivée d'Internet. Le centre de gravité de la bibliothèque bouge et va des collections vers le public. La bibliothèque d'Alexandrie créait déjà des contenus par la juxtaposition, le voisinage de documents les uns par rapport aux autres : la collection est une création de contenu. La bibliothèque est donc un lieu producteur de connaissances et les nouveaux logiciels de publication permettent de franchir ce pas facilement.

La bibliothèque nationale de France (BnF) connaît aujourd'hui un changement profond de son rapport au public. Elle était conçue à l'origine comme bibliothèque de dernier recours, devant se protéger d'un trop large public. Elle devient aujourd'hui une bibliothèque numérique de très grande ampleur, en mesure d'offrir de très nombreux contenus. A la mesure de ce bouleversement son public a changé, tant en ligne que sur place et la bibliothèque souhaite aller plus loin dans la diversification de ses publics. « Elle est ainsi conduite à se poser des questions de médiatisation, d'accès démocratique au savoir, d'augmentation de l'audience de son offre, qu'elle n'avait pas jusqu'alors l'occasion de se poser⁹¹ ».

La BnF compose une offre variée de collections iconographiques⁹², de dossiers thématiques⁹³, d'expositions virtuelles⁹⁴ d'une qualité remarquable.

Ces contenus rassemblent et actualisent toutes les connaissances disponibles sur un thème et le multimédia est un véritable atout. « L'exposition virtuelle, prolongement ou non d'une exposition réelle, offre l'avantage d'en démultiplier l'audience dans l'espace et dans le temps. Une exposition n'est pas destinée à un seul public : rien n'interdit de proposer plusieurs niveaux de commentaires ou divers niveaux d'approfondissement. Ainsi l'exposition virtuelle jouera au mieux des possibilités de l'interactivité pour proposer à chacun les parcours qui lui conviennent. Il importe cependant, tout en offrant des choix, de ne pas perdre son public en cours de route, de ne jamais le conduire à une impasse, d'anticiper donc les itinéraires possibles pour imaginer une navigation aisée et fluide. De la même manière que la recherche dans un catalogue informatisé suppose une ergonomie de navigation, les parcours dans une exposition virtuelle doivent être conçus

⁹¹ GRILLET Thierry ; PORTIER Cécile. « L'accompagnement des jeunes vers les collections » In : *Chroniques de la BnF*, n°43, janvier 2008, p. 5.

⁹² <http://images.bnf.fr/jsp/index.jsp> [Consulté le 18 janvier 2008]

⁹³ <http://gallica.bnf.fr/Utopie/> [Consulté le 18 janvier 2008]

⁹⁴ <http://expositions.bnf.fr/daumier/index.htm> [Consulté le 18 janvier 2008]

pour des cheminements intuitifs⁹⁵. » Le parcours composé pour les internautes leur permet d'acquérir des connaissances grâce à un cheminement interactif et nous avons étudié précédemment⁹⁶ que les usages allaient dans ce sens. Les bibliothécaires ont adapté leur offre à cette demande.

Nous avons observé au cours de l'étude des sites web des bibliothèques universitaires françaises, espagnoles et américaines⁹⁷ que la proposition d'expositions en ligne est une tendance forte. Les bibliothèques universitaires peuvent ainsi valoriser leurs fonds patrimoniaux, comme à la BIUM⁹⁸. Nous tenons aussi à signaler la page Théma⁹⁹ de la bibliothèque municipale de Montreuil, véritable portail thématique constitué d'expositions et de dossiers pédagogiques. Les bibliothèques municipales de villes moyennes se lancent aussi dans la mise en ligne de contenus culturels et pédagogiques. Internet n'est toutefois qu'un outil. La mise en ligne ne dispense pas des interrogations préalables à la définition de toute politique culturelle : quelle est la spécificité de chaque institution, quelles sont ses collections, que peut-elle apporter à ses divers publics potentiels ? « La façon dont chaque bibliothèque s'empare des technologies dans sa politique culturelle dépend très étroitement du rôle qu'elle entend jouer en ce domaine et de sa détermination à proposer de nouveaux chemins d'accès à la connaissance et à l'art, de sa volonté de susciter de nouvelles formes d'appropriation de la mémoire en s'ouvrant plus largement à la diversité des cultures¹⁰⁰ ». Des bibliothèques ont fait le choix, en cette période de bouleversement des accès au savoir de proposer de nouvelles pratiques culturelles permettant de construire du sens face au flux sans fin de textes, d'images et de sons disponibles sur Internet.

L'offre en ligne représente à la BnF 35 000 pages de dossiers, 12 000 images commentées, et avec 33 millions de pages vues et 3,3 millions de visiteurs en 2007, ces dossiers connaissent un succès croissant. En ce qui concerne la BIUM, le trafic sur les expositions est important avec en 2007 plus d'un million de visites pour chacune des expositions « Gueules cassées » et « Monstres ». La banque d'images a un trafic de 110 000 visites en 2007. L'Université libre de Bruxelles possède aussi une Iconothèque,

⁹⁵ Texte extrait d'un document de travail de Madame Françoise Juhel, Responsable du service des éditions multimédias à la Bibliothèque nationale de France.

⁹⁶ Voir le chapitre sur les usages p. 28.

⁹⁷ Voir Annexe 1.

⁹⁸ <http://www.bium.univ-paris5.fr/boccone/debut.htm> [Consulté le 18 mars 2008]

⁹⁹ <http://bib.montreuil.free.fr/dossiers/index.htm> [Consulté le 18 mars 2008]

¹⁰⁰ Réponse à un questionnaire adressé en ligne à Madame Françoise Juhel, le 18 mars 2008.

donnant accès à des collections d'images numériques¹⁰¹, structurées et décrites en collaboration avec les enseignants, qui pourrait être qualifiée de « production de connaissance ». Le trafic sur ce type de corpus est amené à se développer si l'expérience du versement d'images de la *Library of Congress*¹⁰² sur *Flickr* est un succès.

Les acteurs de cette production sont à la BnF le service des éditions multimédias et le service de l'action pédagogique. Ces services ont un défaut de légitimité au sein de la bibliothèque car ils ne possèdent pas de collections. Ce sont des « chefs d'orchestre¹⁰³ » et ils orchestrent et valorisent le patrimoine. Les éditions multimédias sont gérées par des contractuels et la plupart des contenus sont construits par des enseignants, des chercheurs, des commissaires d'exposition, des conservateurs. Selon Madame Zali le rôle des conservateurs relève de l'humilité en concrétisant la rencontre de points de vue et de compétences.

Ces corpus sont au centre d'une véritable politique des établissements. Pour Guy Cobolet, directeur de la BIUM, « C'est de l'action culturelle, de la valorisation, mais aussi bien autre chose de plus important. C'est avant tout de l'édition (électronique) et de l'offre de services. Il s'agit de bâtir un lieu où l'on va parce que là on trouve ce qui n'existe pas ailleurs. Et si les ressources offertes sont originales et riches, le public (mondial) y va, nécessairement. Le coût : bien réel, en termes de personnel, de formation du personnel, en termes d'informatique aussi. Pour donner un chiffre, il faudrait considérer les projets individuellement. Mais l'essentiel n'est pas le coût : c'est une question de choix politique avant tout. On décide de faire cela, ou autre chose; ensuite, la logistique suit, il suffit de s'en donner les moyens¹⁰⁴. »

2.2. Une offre informationnelle et citoyenne

2.2.1. Le Guichet du Savoir

¹⁰¹ Réponse à un questionnaire adressé le 18 mars 2008 à Madame Françoise Vandooren, Attaché de l'Université libre de Bruxelles. <http://icono.ulb.ac.be> [Consulté le 20 mars 2008]

¹⁰² http://www.loc.gov/rr/print/flickr_pilot.html [Consulté le 20 mars 2008]

¹⁰³ Propos recueilli lors d'un entretien téléphonique réalisé avec Madame Anne Zali, Responsable du service de l'action pédagogique à la Bibliothèque nationale de France, le 8 mars 2008.

¹⁰⁴ Réponse à un questionnaire en ligne adressé, le 18 mars 2008, à Monsieur Guy Cobolet, Directeur de la BIUM.

Les premiers services de référence conçus, en France, sur le modèle anglo-saxons « *Ask a librarian* » ont été ceux de la BIUM, les Radis de la Bpi et le service de la Cité de la musique. Le Guichet du savoir¹⁰⁵ (GdS) a été créé en 2004, à la bibliothèque municipale de Lyon, et propose un accès à un public large. C'est le seul service à proposer un accès généraliste, gratuit avec une publication des réponses, et un délai de rigueur de 72h pour répondre. A l'étranger, seul le service espagnol Pregunte¹⁰⁶ offre une similitude avec le GdS.

Les réflexions qui ont conduit à la création de ce service sont de plusieurs ordres. Il s'agissait de comprendre : le fléchissement des emprunts et de répondre à un déficit de l'offre vers certains publics (les actifs, les professions « non intellectuels », les personnes âgées). Ce constat fut complété par une analyse des modalités de l'offre en bibliothèque. « Très marquée par la " linéarité achevée du livre ", cette offre insiste particulièrement sur la construction autonome de la culture personnelle, par la lecture soutenue et par la capacité à élaborer son propre parcours de recherche et de connaissance. Si cette proposition (...) peut convenir à des élèves et étudiants, ainsi qu'à des personnes que leurs parcours et leurs activités rendent familières avec ces modalités, elle néglige la demande de connaissances qui ne s'inscrit pas dans cette durée, demande qui se trouve de fait extérieure aux bibliothèques ou qui y intervient seulement à travers des pratiques personnelles " braconneuses " ¹⁰⁷ ». Afin de répondre au plus près à la demande de ces publics le GdS utilise un usage du public - la recherche d'information - pour produire du contenu. Le service garantit l'anonymat et surtout l'absence de jugement. Il est souvent difficile pour les non fréquentants de la bibliothèque de s'adresser au bureau de renseignements sans crainte d'être jugé.

Il est intéressant d'étudier son fonctionnement pour dégager l'innovation de cette proposition. Le volume des questions est de 6 000 par an, chiffre stable en 2007. Le Guichet a trouvé son rythme. Trois personnes à temps plein composent le service et traitent 60% des questions. Des questions sont réparties dans les départements thématiques. Le service le plus contributeur est le département des sciences et techniques qui traite 8% des réponses, la documentation régionale 6% des réponses, le département société 6% puis le département littérature 5%. Cette répartition indique que

¹⁰⁵ <http://www.guichetdusavoir.org/> [Consulté le 20 mars 2008]

¹⁰⁶ <http://www.pregunte.es/consulta/consulta.cmd> [Consulté le 20 mars 2008]

¹⁰⁷ DI PIETRO Christelle ; CALENGE Bertrand. « Le Guichet du savoir@ : Répondre aux demandes de contenus », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2005, t. 50, n°4, p. 38.

les questions du GdS sont liées à l'actualité et de moins en moins à la connaissance et à l'encyclopédisme. Alors qu'initialement le nombre des questions était très important en sciences et techniques et venaient ensuite les questions d'actualité, de littérature, historique, etc. L'explication donnée par Christelle Di Pietro¹⁰⁸, responsable du service, est qu'Internet répond mieux aujourd'hui aux interrogations dans le domaine des sciences. Les réponses suivent le flux de l'actualité. Pendant les élections municipales de mars 2008, les demandes à la fois explicatives et juridiques ont affluées : « Comment faire un recours ? Un conseiller municipal refuse de siéger au Conseil municipal, est-ce possible ? » Une charte définit les questions à poser au GdS : des questions strictement documentaires, les débats d'opinion ne sont pas autorisés. Les bibliothécaires citent leurs sources et le filtre de la bibliothèque est bien évidemment une garantie de pertinence.

Cela pointe le déficit d'information sur Internet mais surtout l'autorité prise par le GdS. Le public le considère comme un portail citoyen et beaucoup moins comme un service culturel. La demande de contextualisation de l'information est forte nous l'avons déjà noté. Le GdS remplit un vide sur Internet. Le moteur de recherche Yahoo propose aussi un service de questions réponses, le service *Yahoo Answer*. C'est la communauté des internautes qui répond mais il s'agit plus souvent de « conversation de comptoir » que de réponses pertinentes qui bénéficient du « label Bibliothèque » selon Christelle Di Pietro.

Les compétences déployées par les bibliothécaires sont liées à la maîtrise des contenus et à celles du documentaliste. « Le GdS s'inscrit dans une modeste prise de conscience du bibliothécaire acteur des connaissances¹⁰⁹. » Ils mobilisent des compétences documentaires pour effectuer les stratégies de recherche d'information qui se font sur Internet. 95% des contenus viennent de la recherche sur Internet et donc hors de la bibliothèque. Les contenus sont ainsi très adaptés aux usages. Pour les bibliothécaires l'effort est particulièrement porté sur la réponse précise à la question posée sinon la réponse réoriente vers des institutions plus à même de répondre. Il s'agit d'une hybridation des métiers de bibliothécaire et de documentaliste. Soulignons que la France est la seule à faire une distinction entre les deux métiers. Cela explique la mise en place tardive des services de Questions/Réponses en France. Christelle Di Pietro définit

¹⁰⁸ Entretien réalisé à la bibliothèque municipale de la Part-Dieu le 18 mars 2008.

¹⁰⁹ DI PIETRO Christelle ; CALENGE Bertrand. « Le Guichet du savoir® : Répondre aux demandes de contenus », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2005, t. 50, n°4, p. 40.

clairement le GdS comme un service documentaire. Les réponses sont intégrées à Catalog+ la base de connaissances de la bibliothèque qui intègre le catalogue et indexe les autres ressources de la bibliothèque. Pour une large diffusion et au vu de sa vocation informative les réponses sont aussi indexées dans Google.

Ce service de publication et d'édition utilise les nouveaux usages déterminés par les nouvelles pratiques de recherche sur Internet. Le GdS se positionne clairement en direction du public distant des bibliothèques et élargit le champ classique de la bibliothèque en s'inscrivant dans le flux d'informations. Il se situe dans une offre de médiation documentaire et de valorisation des sources d'information.

2.2.2. Points d'actu !

La mise en ligne de Points d'actu !¹¹⁰, également service de la bibliothèque municipale de Lyon, dont le sous-titre indique clairement son objectif « des repères pour comprendre l'actualité », remonte à avril 2006.

Les réflexions qui ont conduit à la genèse du projet sont pour Bertrand Calenge¹¹¹, responsable de l'évaluation et de la prospective, une interrogation sur les publics en partant de la même logique que le GdS c'est-à-dire de la notion d'encyclopédisme de la bibliothèque. Dans un contexte de battage médiatique, l'analyse des questions posées sur Internet montre que les requêtes les plus nombreuses concernent les questions de l'actualité du jour. Malgré l'omniprésence de l'information, l'information diffusée par les médias ne renseigne pas suffisamment, ne satisfait plus le citoyen. Le modèle économique des médias qui ne permet plus aujourd'hui d'avoir du recul, de faire un journalisme d'investigation et fonctionne à partir des dépêches d'agence de presse, sans apporter d'analyse, de plus-value. Dans ce contexte et nous l'avons noté précédemment un besoin exacerbé de comprendre devient très fort.

C'est ce que souligne Jean-François Fogel et Bruno Patino dans leur ouvrage *La presse sans Gutenberg*¹¹². Les gens se tournent vers Internet pour compléter les informations qu'ils reçoivent. Les attentats du 11 septembre 2001, puis de Madrid en 2004 ont stimulé la presse sur Internet à travers l'échange de photos, de textes, de vidéos. Un

¹¹⁰ <http://www.pointsdactu.org/> [Consulté le 8 mars 2008]

¹¹¹ Entretien réalisé à la bibliothèque de la Part-Dieu le 14 mars 2008.

¹¹² FOGEL Jean-François ; PATINO Bruno. *Une presse sans Gutenberg*, Paris : Grasset, 2005, 245 p.

nouveau lien est créé entre le passant témoin d'un évènement et le journaliste. *Rue 89* est un bel exemple de ce type de proposition¹¹³. Le développement des *newsletters* par l'intermédiaire des fils RSS permet de fidéliser l'internaute. Le développement de l'hypertexte et donc de l'interactivité rend l'information plus attrayante ce qui a pour conséquence un report des lecteurs vers l'Internet. L'impact des blogs est très significatif aussi de ce changement. « Le blog est à la fois un *leader* d'opinion, celui qui diffuse et un médiateur de la société celui qui recueille. L'association de ces deux tâches était jusqu'ici le monopole d'une seule institution : la presse¹¹⁴. » Le fonctionnement de l'Internet selon le critère de l'audience rassure l'internaute qui ne croit plus à la mission du journaliste et préfère la validation d'une information par ses pairs.

Bertrand Calenge a analysé ce contexte informationnel à l'origine du projet Points d'actu ! Il s'agit en quelque sorte de « brancher et d'activer » les contenus de la bibliothèque sur les leviers de l'actualité et de répondre à une demande croissante de contextualisation de l'information.

Tous les départements de la bibliothèque prennent une part active dans la réalisation des dossiers et s'appuient sur les fonds iconographiques très riches de la bibliothèque. Ce qui permet de contourner les problèmes liés au droit. C'est une façon de montrer les collections. Il ne s'agit pas seulement d'une bibliographie argumentée. Des liens Internet renvoient « en un clic » vers des sites pertinents. Points d'actu ! correspond à une collection large proposée pour un certain usage et à destination d'un public nombreux. Avec 65 000 visites mensuelles cette offre est un véritable succès.

Ce service présente plusieurs intérêts bibliothéconomiques. D'une part, il s'agit de répondre au questionnement des bibliothécaires sur l'avenir de leur profession. C'est un moyen d'utiliser la collection à d'autre fin, en décalant le regard. En effet, les bibliothécaires travaillent traditionnellement sur le long terme de la collection qui leur permet de développer un point de vue avec une approche distanciée. Points d'actu ! est une manière de réinvestir la collection en apportant un regard décalé sur un évènement, de ne pas viser la fraîcheur de l'information mais d'offrir de la compréhension. Les bibliothécaires contournent le bruit médiatique et propose un service qui répond à une interrogation placée au-delà du pur évènementiel, de la stricte actualité.

¹¹³ <http://www.rue89.com/> [Consulté le 20 mars 2008]

¹¹⁴ FOGEL Jean-François ; PATINO Bruno. *Op. cit.*, p. 143.

Pour le bibliothécaire il ne s'agit pas d'augmenter le taux d'emprunt mais de promouvoir des titres indispensables pour éclairer un sujet donné. « En réalité, on assiste à une affirmation du rôle du bibliothécaire, dans sa capacité de filtre et de maîtrise des contenus, et moins dans la mise en avant de la collection, de l'affirmation de la bibliothèque comme auparavant »¹¹⁵. Le bibliothécaire entre véritablement dans la production de contenu et de connaissances, et réalise un véritable travail d'édition. Nous pouvons faire une comparaison entre le métier du journaliste qui apporte une analyse de l'information et celui de libraire qui conseille des ouvrages. Le bibliothécaire met en avant son expertise sur les contenus et abandonne le refuge de la collection pour proposer une sélection de contenus novatrice et pertinente en lien avec l'actualité. L'approche est complètement différente des offres que nous avons jusqu'ici étudiées.

Le GdS et Points d'actu ! présentent deux propositions inédites dans les bibliothèques. Elles indiquent que les bibliothécaires doivent devenir des « têtes chercheuses » à l'affût des demandes et des besoins du public. En 2006, le bilan d'activité indique un total de 2,2 millions d'entrées et 884 000 visites du site web avec une croissance régulière de la fréquentation du site.

2.3. L'édition collaborative

2.3.1. Les blogs

« Un blog ou weblog, contraction de web et de log, terme anglais pour journal de bord, est un site web enrichi régulièrement par une ou plusieurs personnes d'articles courts appelés billets ou posts ordonnés par ordre chronologique inverse sur la page d'accueil. Les billets peuvent être classés dans des catégories et/ou associés à un ou plusieurs mots-clefs. La plupart des blogs proposent un système qui permet aux visiteurs de laisser des commentaires à chaque billet. Les premiers blogs en français sont apparus entre août 2000 et mars 2001¹¹⁶ ». Les usages en bibliothèques sont variés et permettent

¹¹⁵ Entretien réalisé à la bibliothèque municipale de la Part-Dieu le 14 mars 2008.

¹¹⁶ POUPEAU, Gautier, « Blogs et wikis : Quand le web s'approprie la société de l'information », *BBF*, 2006, t. 51, n° 3, p. 29-37 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> [Consulté le 22 mars 2008]

de créer des liens et d'animer une communauté d'utilisateurs. C'est un système très populaire aux Etats-Unis¹¹⁷ et dans les bibliothèques des pays scandinaves¹¹⁸. En France, le blog Touti Frouiti¹¹⁹ maintenu par Lionel Dujol répertorie les blogs des bibliothèques. La souplesse de cet outil et la simplicité de l'usage permettent à de petites bibliothèques de proposer plusieurs offres en direction des publics. La Médiathèque de Saint-Raphaël propose différents services : une gazette littéraire¹²⁰, un blog pour les adolescents¹²¹ en relation avec les TIC, un blog centré sur l'autoformation en langues¹²² et un sur la recherche d'emploi¹²³. Au terme de notre étude des sites recensés par Touti Frouiti il nous semble que l'échange de savoir fonctionne peu. Le blog est plus à considérer comme une vitrine virtuelle des activités proposées par la bibliothèque, peu de billets sont déposés par les internautes. Il s'agit d'une reformulation de l'action culturelle de la bibliothèque, d'un moyen de médiation. C'est un outil de visibilité et destiné à animer une communauté d'utilisateur plus qu'un dispositif pour créer de l'interactivité avec les lecteurs. Les blogs spécifiques s'adressant à des publics cibles ou ayant des thèmes particuliers : comme le blog musical des bibliothécaires musicaux des bibliothèques de Grenoble¹²⁴ sont une grande réussite. Le blog a une vocation d'animation et d'informations et les bibliothécaires en sont les acteurs par la rédaction de billets. Mais leurs contributions relèvent plus de l'information que de la création de connaissances. Pour l'usage qui en est fait à l'heure actuelle par les bibliothèques.

2.3.2. Les wikis

Concrètement, le Wiki est un site Web dynamique sur lequel tout visiteur peut modifier le contenu des pages à volonté. Afin de responsabiliser les utilisateurs, l'accès au service n'est pas anonyme. Imaginé en 1995 par Ward Cunningham, le Wiki est en quelque sorte l'expression virtuelle d'un groupe qui s'autorégule. L'objectif est d'obtenir un consensus tout en conservant l'historique qui a permis d'y arriver. En cas de « vandalisme », c'est-à-dire lorsqu'une personne efface une page, il est possible de

¹¹⁷ <http://sfpl.org/news/blogs.htm> [Consulté le 22 mars 2008]

¹¹⁸ <http://www.aakb.dk/sw1379.asp> [Consulté le 22 mars 2008]

¹¹⁹ <http://toutifrouiti.viabloga.com/> [Consulté le 20 mars 2008]

¹²⁰ <http://delaplumealoreille.blogspot.com/> [Consulté le 20 mars 2008]

¹²¹ <http://www.bm-saintraphael.fr/blog/mediazone/> [Consulté le 20 mars 2008]

¹²² <http://mediaformation.over-blog.com/> [Consulté le 20 mars 2008]

¹²³ <http://actualites-emploi.spaces.live.com/> [Consulté le 20 mars 2008]

¹²⁴ <http://www.bmol-grenoble.info/> [Consulté le 20 mars 2008]

restaurer l'ensemble du contenu. La publication des contenus se fait sans intermédiaire, elle est très simple et instantanée. Une rapidité qu'illustre la signification même du mot Wiki qui vient du mot hawaïen « wikiwiki » signifiant vite. Le Wiki peut être utilisé comme un outil de travail collaboratif : grâce à ce site dynamique, les membres d'une équipe échangent les informations sur les projets en cours, énoncent les problèmes qu'ils rencontrent et y apportent des solutions. Mais le modèle interactif de partage des connaissances diffusé par l'encyclopédie Wikipédia suscite des initiatives dans les bibliothèques. Le wiki pourrait représenter un moyen de concevoir une « intelligence collective » ouverte à tous et vivant de la contribution de tous, proposition que défend Pierre Lévy. C'est peut-être à l'aube du XXI^e siècle le rêve devenu réalité des Encyclopédistes du XVIII^e siècle. S'il s'agit d'une utopie, elle est en marche note Christian Vandertope¹²⁵. Cette encyclopédie est loin d'être parfaite mais elle mérite de porter un nouveau mode de construction, de production des connaissances et d'appropriation du savoir.

Les projets de Wiki touchent à des domaines divers¹²⁶, un atelier d'écriture poétique, un partage de connaissances fondés sur les collections de la bibliothèque mais peuvent être pensées comme un moyen de collecter et de préserver la mémoire locale qui est aussi la mémoire collective.

Le Taranaki wiki¹²⁷ de la région de Puke Ariki en Nouvelle-Zélande s'inscrit dans le principe du dépôt et du recueil de la mémoire locale. Il regroupe trois institutions : la bibliothèque, le musée et la collectivité locale qui le finance.

Le projet a été lancé en décembre 2006. L'outil wiki permet à tous ceux qui le souhaitent de déposer sur le wiki leurs connaissances historiques et anecdotiques de la région de Puke-Ariki. Selon David Apimerika, responsable du projet, l'intérêt pour la mémoire dépasse les frontières et devient une demande croissante des citoyens. En France, nous pouvons rappeler l'engouement pour le patrimoine dans les années quatre-vingt que, Pierre Nora, a étudié dans l'ouvrage *Les lieux de mémoire*¹²⁸.

Le wiki a été aussi conçu dans une perspective pédagogique pour sensibiliser et former les habitants à la pratique collaborative et à la gestion d'une plateforme Internet. Le projet est piloté par la bibliothèque avec l'assistance d'un ingénieur, le personnel de la

¹²⁵ VANDERTOPE Christian. « Le phénomène Wikipédia : une utopie en marche. » *Le débat*, n°148, janvier-février 2008, p. 17-30.

¹²⁶ Voir Annexe 2.

¹²⁷ <http://www.taranakiwiki.com/tiki/tiki-index.php?page=HomePage> [Consulté le 20 mars 2008]

¹²⁸ NORA Pierre. *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1987.

bibliothèque et du musée. C'est une personne dédiée de la bibliothèque qui vérifie et contrôle le contenu des contributions. Les personnels de la bibliothèque qui alimentent le wiki n'ont montré aucune réticence à publier. Ils mettent en perspective et relie les documents entre eux mais n'entrent pas à proprement dit dans les contenus. La rédaction ne pose pas de difficultés pour les bibliothécaires. Aucune modération n'est organisée car pour le moment elle n'est pas nécessaire. La régulation s'effectue par une charte à l'attention des contributeurs. Les documents téléchargés sont des images, des vidéos et du texte. L'avantage majeur du wiki est le faible coût de maintenance et la souplesse de l'outil.

Si aucune enquête de public n'a été conduite au préalable David Aimerika le regrette. Les contributeurs sont en majeure partie les élèves des écoles, les personnes âgées et certains membres de la bibliothèque. Le respect des données privées est bien entendu un principe de base et les adresses *e-mails* ne sont pas diffusées.

Les contributions sont moins nombreuses que prévues. Pour y remédier les partenaires ont contacté les associations locales de généalogie, les amis du musée et les associations pour la jeunesse. Le projet ne rencontre pas la réussite escomptée mais l'expérience acquise permet d'envisager des développements futurs et un élargissement à toute la région. La vertu pédagogique est un aspect important à considérer et en ce sens le Taranaki wiki est un succès. La production de connaissances élaborée par les habitants de Puke Ariki, les bibliothécaires et le personnel du musée est une formule inédite de création collective. Dans un univers où le global prend le pas sur le local. C'est une manière d'enraciner, d'ancrer la communauté.

C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre cette entreprise originale de partenariat du dépôt et de la collecte de la mémoire locale. Le papier est remplacé par le numérique, le changement de support affecte aussi la mémoire, le patrimoine commun. Par conséquent, les modalités de recueil évoluent et se virtualisent. Mais au-delà de l'aspect mémoriel il s'agit d'un échange, d'un partage de connaissances qui même s'il est embryonnaire à l'heure actuelle, est un outil plein d'avenir.

Les blogs et les wikis remettent en cause les modalités de publication et de validation dans une société de l'information déjà transformée par l'apparition du web. La prise en compte de ces changements nous a permis de mieux appréhender les apports de ces nouveaux types de publications et de comprendre leur ancrage dans le paysage du web.

De l'interaction entre le bibliothécaire et l'utilisateur naît une connaissance inédite et originale.

2.4. L'édition de la recherche

2.4.1. L'*Open Access*

Alors que les technologies de l'information et Internet améliorent considérablement la diffusion et l'accessibilité des résultats de la recherche, les restrictions d'usage imposées par les éditeurs et les pratiques de cession de *copyright* freinent l'exploitation optimale de ce potentiel. Le circuit de la validation institutionnelle continue de passer par la revue imprimée. La sur-inflation des coûts de l'information scientifique pèse très lourdement sur le budget des Universités et menace l'accès aux ressources documentaires indispensables à l'enseignement et à la recherche. Les bibliothèques ne peuvent pas agir seules pour améliorer l'accès à l'information scientifique : les chercheurs, les universités et les organismes de financement de la recherche ont un rôle à jouer afin de reprendre le contrôle de leurs droits intellectuels et du système de communication savante. L'enjeu du libre accès à la recherche est aussi politique et démocratique d'ailleurs, la DG-Recherche de la Commission européenne, recommande également le dépôt en *Open Access* des résultats de la recherche financée par des fonds publics.

C'est ce contexte qui a déterminé les initiatives associées à l'*Open access*.

Dès la fin des années 1990, grâce aux possibilités offertes par les technologies de l'information et en réponse aux coûts croissants de la documentation scientifique, un mouvement en faveur d'un accès à l'information scientifique libre et gratuit se développe au sein de la communauté savante et des organismes de recherche. Une des premières déclarations internationales majeures sur l'*Open Access* qui inclut une définition, une information de fond et une liste de signataires, est l'Initiative de Budapest de 2001 conduite par le chercheur Stevan Harnard. Ce rassemblement est reconnu comme le premier rassemblement historique fondateur du mouvement de l'*Open Access*. Une seconde initiative internationale majeure, datant de 2003, est la déclaration de Berlin sur le libre accès à la connaissance en sciences et en sciences

humaines. Elle est construite et basée sur la définition issue de l'initiative de Budapest. Cette déclaration est fondatrice du mouvement *Open Access*.

L'*Open Access* se traduit par Archives Ouvertes ou encore par Libre Accès, il s'agit de la libre disponibilité en ligne de contenus numériques. L'*Open Access* est principalement utilisé pour les articles de revues ou de recherches universitaires, qui sont validés par des pairs et publiés gratuitement. Ce mouvement prône la mise à disposition des résultats de la recherche pour le plus grand nombre, sans restriction d'accès. Le Libre Accès à l'information scientifique implique la mise à disposition gratuite sur l'Internet public et l'autorisation de lire, reproduire et distribuer les résultats d'une recherche à la condition que les auteurs soient correctement reconnus et cités. Concrètement, il y a deux vecteurs principaux de communication pour l'*Open Access* : la revue en libre accès et le dépôt institutionnel des thèses et travaux de la recherche. Les bibliothèques universitaires profitent de leur expertise dans les TIC pour s'engager dans la diffusion et la production des travaux de la recherche.

Revue en libre accès se dit d'une revue, nouvelle ou existante, qui répond aux exigences de qualité des articles par la présence d'un comité de lecture mais qui a un mode de financement permettant une diffusion aussi large que possible sans restriction d'accès et d'utilisation. e-mémoires : est une revue médicale en *open access* produite par la BIUM¹²⁹. Cette revue bénéficie de la longue histoire des publications de l'Académie de chirurgie créée en 1731. En 2002, il a été décidé, sous l'autorité du Président de l'Académie, de mettre en ligne sur le site de l'Académie le premier journal électronique francophone de chirurgie sous le nom de e-Mémoires de l'Académie Nationale de Chirurgie. Il est, comme l'institution académique, pluri spécialités. Il est d'accès libre, sans code, et gratuit. Ce journal permet au plus grand nombre de chirurgiens francophones de bénéficier rapidement des informations nouvelles sur les sujets chirurgicaux, toutes spécialités confondues, abordés lors des séances académiques. Le Comité de rédaction veille à la qualité des publications tant dans leur fond que dans leur forme. La présentation est conforme aux règles de l'édition médicale internationale. Ce journal est le résultat de l'accord unanime entre le Bureau de l'Académie et la BIUM. Selon Guy Cobolet « L'idée en est simple : je voulais simplement montrer qu'une bibliothèque et une institution scientifique peuvent assez facilement pratiquer l'édition

¹²⁹ www.bium.univ-paris5.fr/acad-chirurgie/ememoires [Consulté le 22 mars 2008]

scientifique électronique. Il s'agit aussi d'un acte militant en faveur des journaux en *open access* ». Depuis 2006 les e-Mémoires sont référencées dans le catalogue de la NLM (*National Library of Medicine*, Bethesda), dans PASCAL (INIST-CNRS), dans le DOAJ (*Directory of Open Access Journals*). Le référencement dans la base de données Medline/PubMed est en attente. Le moteur de recherche Google a intégré en 2005 les e-Mémoires de l'Académie de chirurgie. Une nuance est à apporter par l'absence de signalement dans les grandes bases de données scientifiques. Les grands éditeurs ignorent totalement les productions en *open access*. Cependant, la satisfaction est grande au vu des 658 871 téléchargements de la revue en 2007. Il s'agit d'un bel exemple de l'association et de la synergie entre la recherche et les bibliothèques dans un objectif de valorisation des connaissances et de la diffusion du savoir. Signalons aussi la publication de revues électroniques par l'Université de Liège PoPuPs portail de publication de revues¹³⁰. « Popups est basé sur le partenariat : le Réseau des Bibliothèques développe la plateforme et intervient comme support pour les responsables des revues. Chacune de celles-ci conserve la responsabilité complète des contenus qu'elle diffuse, garantissant ainsi une totale indépendance éditoriale. »

Le dépôt institutionnel des thèses est le second aspect du rôle des bibliothèques dans l'édition de la recherche universitaire.

Les sites web des bibliothèques d'écoles d'ingénieur proposent tous un dépôt institutionnel des thèses. Alain Jacquesson et Alexis Rivier¹³¹ cite CITHER¹³² (Consultation en texte Intégral des THèses en Réseau) conçue par l'Insa de Lyon. Ce projet de diffusion des thèses électroniques a été initié en 1999, grâce à un soutien financier du Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche et de la Région Rhône-Alpes. Il a donné lieu à de nombreuses coopérations avec d'autres établissements universitaires : travaux de normalisation des métadonnées, circuit de traitement des documents. CITHER étudie les divers aspects organisationnels, techniques et réglementaires de la diffusion des thèses. Un des points forts du projet est sa large ouverture sur la communauté scientifique, pour la diffusion des documents du projet, et

¹³⁰ <http://popups.ulg.ac.be/> [Consulté le 22 mars 2008]

¹³¹ JACQUESSON Alain, RIVIER Alexis. *Bibliothèques et documents numériques : concepts, composantes, techniques et enjeux*. Paris : Editions du Cercle de la librairie, 2005, p. 264.

¹³² <http://docInsa.Insa-lyon.fr/these/index.php> [Consulté le 22 mars 2008]

pour la grande accessibilité des textes des thèses. Le choix du format de diffusion s'est orienté sur le PDF, dans l'attente d'une évolution des technologies XML pour gérer les données scientifiques. Le serveur de données, couplé à une base de métadonnées, tous deux ouverts sur les moteurs d'indexation du web, assurent une très large visibilité des thèses (130 sont déposées chaque année). La visibilité des thèses représente un enjeu pour les Ecoles d'ingénieur, l'Université et pour la communauté scientifique. A noter que la bibliothèque de l'Epfl a numérisé 3700 thèses en remontant jusqu'à 1920. La recherche française souhaite uniformiser le processus de publication des thèses. Le protocole d'accord en vue d'une approche coordonnée, au niveau national, pour l'archivage ouvert de la production scientifique signé le 6 juillet 2006 entre le Ministère et les principaux organismes de recherche (CNRS, Inra, Inria, l'Inserm, etc.) et la Conférence des Grandes écoles permet la création de passerelles entre les archives des Ecoles et la création de l'archive ouverte HAL (Hyper Articles en ligne)¹³³. La recherche française sera, ainsi, mieux diffusée et plus visible sur l'Internet. C'est tout l'enjeu de la société de la connaissance en ce début de troisième millénaire.

L'archive thématique Médic@¹³⁴ lancée à l'automne 2000, est un projet de numérisation patrimoniale et d'édition scientifique mené par le Service d'histoire de la médecine et la BIUM, complémentaire des autres produits élaborés par la bibliothèque. Elle s'insère dans une politique documentaire très pertinente. Médic@ offre une plus value « on numérise, mais on offre en plus des présentations par des chercheurs que l'on a sollicités » précise Guy Cobolet. La BIUM se lance véritablement dans la création d'une bibliothèque numérique avec une mise en cohérence des collections numériques et une attention particulière à « l'enrobage, à l'emballage » des documents. La BIUM s'attache à apporter une présentation des documents qu'elle rédige, un véritable effort de mise en valeur des connaissances est effectué. C'est une offre de contenus à valeur ajoutée.

¹³³ www.couperin.org/IMG/pdf/protocoleAO_pour_signature.pdf [Consulté le 22 mars 2008]

¹³⁴ Questionnaire adressé à Guy Cobolet, directeur de la BIUM. <http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica.htm> ; <http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/Politique%20Doc%20Medica%20fra.pdf> [Consulté le 22 mars 2008]

2.4.2. L'expérience de la Digithèque de l'Université libre de Bruxelles

La Digithèque¹³⁵ des Editions de l'Université Libre de Bruxelles (ULB) est ouverte depuis le 16 novembre 2005. Les Bibliothèques de l'ULB et les Éditions de l'Université de Bruxelles se sont associées pour mettre en ligne, à titre gratuit, des ouvrages récents publiés par les Editions dont le tirage est épuisé. Ces ouvrages sont disponibles sur le site de la Digithèque sous l'appellation de « collection de copies numériques d'ouvrages imprimés développée par les bibliothèques ». La mise en ligne et le libre accès à ces ouvrages récents présentent des avantages multiples : pour le public, qui peut consulter librement les ouvrages en ligne ; pour les auteurs, dont l'œuvre bénéficie d'une seconde vie ; pour l'éditeur, qui augmente ainsi la visibilité de ses collections. Nous pouvons faire le rapprochement, pour la France, avec l'une des propositions du rapport de Jean-François Stasse¹³⁶ sur la numérisation de la « zone grise ».

Une vingtaine d'ouvrages relevant de disciplines diverses (science politique, sociologie, droit européen, histoire, histoire des religions, statistique, aménagement du territoire et environnement, ...) sont déjà disponibles en ligne. L'accord conclu entre les Editions de l'Université et les bibliothèques s'inscrit dans la politique de l'Université Libre de Bruxelles, signataire de la Déclaration de Berlin sur le Libre Accès à la Connaissance en Sciences exactes, Sciences de la vie, Sciences humaines et sociales, destinée à améliorer l'accessibilité des ressources documentaires scientifiques.

Selon Françoise Vandooren et Cécile Gass¹³⁷, responsables de la Digithèque, il s'agit d'un nouveau service qui implique des activités nouvelles pour la bibliothèque : la numérisation, la mise en ligne et la conservation numérique (alors que jusqu'à présent nous assurons la conservation uniquement des documents imprimés ; la conservation à long terme des ressources électroniques (périodiques électroniques, bases de données...) ne peut être assurée par la bibliothèque puisqu'en général nous disposons uniquement de licences d'accès à ces ressources). Je ne parlerais pas de production de connaissance en général dans la Digithèque dans la mesure où ce que nous numérisons et mettons en ligne a déjà été publié. Mais nous y apportons une certaine valeur ajoutée, par le format numérique qui permet une diffusion large par les réseaux, et par la mise en contexte des

¹³⁵ <http://digitheque.ulb.ac.be/fr/digitheque-des-editions-de-luniversite-de-bruxelles/index.html> [Consulté le 22 mars 2008]

¹³⁶ <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/054000450/> [Consulté le 22 mars 2008]

¹³⁷ Réponses à un questionnaire en ligne adressé le 8 mars 2008.

œuvres, simple (rédaction de notices de résumé des ouvrages¹³⁸) ou approfondie (présentation d'Henri Pirenne, sa biographie, son œuvre). Dans ce dernier cas, on peut considérer qu'il y a production de connaissance ; celle-ci relève de la présentation des œuvres, de leur mise en valeur, et non de leur numérisation.

Nous avons défini différents axes de développement de la Digithèque :

- La numérisation d'ouvrages de nos collections, dégradés, anciens, encore beaucoup utilisés, épuisés et en général du domaine public. La sélection des ouvrages est faite par les bibliothécaires ;
- La mise en valeur de patrimoines de l'ULB : œuvre d'hommes célèbres ayant accompli une partie de leur carrière à l'ULB (par exemple, la Digithèque Henri Pirenne), ouvrages relatifs à l'histoire et aux valeurs de l'Université, ouvrages de la Réserve précieuse ; la sélection des ouvrages est faite par des spécialistes des domaines concernés ;
- Collaboration avec les « Editions de l'Université de Bruxelles » (EUB, équivalent de ce qu'on appelle Presses universitaires en France) pour la numérisation et la mise en ligne d'ouvrages récents épuisés, publiés par les EUB¹³⁹ ; la sélection est faite par les EUB.

Pour tous les ouvrages numérisés de la Digithèque, nous visons l'accès libre et gratuit dans le but d'améliorer l'accessibilité aux ressources documentaires pour l'enseignement et la recherche. Deux personnes (à raison d'un tiers temps en tout) sont chargées de scanner les ouvrages ainsi sélectionnés. Nous disposons d'un scanner de livres à plat qui permet de scanner de gros volumes sans les abîmer.

Le fichier pdf est complété par une page de garde présentant la copie numérique, une table des matières cliquables pour faciliter la navigation au sein du document, et les conditions d'utilisation de la copie numérique en fin de document.

Pour le moment nous n'océrons pas les documents ; nous estimons que la qualité de l'OCR n'est pas suffisante (entre 3 et 10 erreurs de reconnaissance de caractères par page), ce qui nous contraint à effectuer une relecture humaine et à corriger ces erreurs, et nous ne disposons pas des moyens humains nécessaires pour effectuer ces tâches.

¹³⁸ <http://digitheque.ulb.ac.be/fr/les-documents-numerises/classement-alphabetique-des-publications/index.html> [Consulté le 22 mars 2008]

<http://digitheque.ulb.ac.be/fr/digitheque-henri-pirenne/index.html> [Consulté le 22 mars 2008]

¹³⁹ <http://digitheque.ulb.ac.be/fr/digitheque-des-editions-de-luniversite-de-bruxelles/index.html> [Consulté le 22 mars 2008]

Nous avons donc décidé de fournir les pdf au format image dans l'immédiat. Nous avons néanmoins des espoirs de pouvoir optimiser nos documents dans un avenir proche, grâce à un outil d'optimisation de résultats en cours de développement par une *spin-off* de l'ULB. Le fichier pdf est stocké sur un serveur et on lui attribue une URL permanente (dont on garantit qu'on ne la modifiera pas). Un lien vers ce fichier est introduit dans la notice catalographique de l'ouvrage dans le catalogue des bibliothèques ULB, ainsi que sur le site de la Digithèque.

Les deux personnes qui scannent ne sont pas bibliothécaires (il s'agit d'une secrétaire et d'un technicien informatique). Les bibliothécaires contribuent à la sélection des ouvrages de nos collections et au catalogage des URL dans les notices du catalogue ULB. En revanche, le travail de suivi de l'activité de numérisation, effectué par un universitaire, est un travail relativement important (entre 1/3 et un 1/2 temps en tout). »

Ce retour d'expérience est particulièrement significatif du positionnement que prennent les bibliothèques universitaires actuellement. En effet, les réunions sur des projets d'édition¹⁴⁰ de la recherche universitaire en collaboration avec les bibliothèques se multiplient aux Etats-Unis. Il s'agit de trouver un modèle économique qui satisfasse tous les acteurs de l'édition scientifique : les universités, les chercheurs et les bibliothèques qui peuvent avantageusement jouer le rôle de coordonnateur. Ces deux comptes rendus montrent l'avantage pour les bibliothèques à participer à l'édition au sein de leur Université : visibilité, ancrage dans la communauté universitaire, légitimation budgétaire.

La dématérialisation des supports en sciences et techniques a conduit les bibliothèques à reconsidérer leur mode de distribution des ressources documentaires et à se lancer dans l'édition des collections scientifiques. Elles peuvent retirer de nombreux avantages à s'investir dans cette « niche » très spécialisée : valoriser la production de connaissance de leurs Universités et favoriser l'accès démocratique au savoir. Cette nouvelle offre de contenus modifie le positionnement de la bibliothèque qui assume désormais un rôle dans la production de connaissances.

140

<http://www.ithaka.org/strategic-services/Ithaka%20University%20Publishing%20Report.pdf> ;
http://cshe.berkeley.edu/publications/docs/university_publisher.pdf [Consulté le 22 mars 2008]

3. Une transformation des « missions » et du métier de bibliothécaire

3.1. ou un (re)positionnement ?

En France les «missions » des bibliothèques ne sont pas encadrées par une loi comme en Grande-Bretagne ou dans les Pays nordiques. Il est donc délicat de parler des « missions » des bibliothèques ce terme doit être employé avec des guillemets. Depuis 1910 les bibliothécaires réclament une loi avec le double objectif d'obtenir la reconnaissance des bibliothèques dans le paysage institutionnel et la prise en compte des investissements nécessaires par les tutelles. Cette absence de légitimation nuit à leur visibilité. Cependant, plusieurs textes non législatifs précisent les orientations des bibliothèques.

La Charte du Conseil supérieur des bibliothèques adoptée le 7 novembre 1991 définit dans son article 3, leur vocation démocratique : « La bibliothèque est un service public nécessaire à l'exercice de la démocratie. Elle doit assurer l'égalité d'accès à la lecture et aux sources documentaires pour permettre l'indépendance intellectuelle de chaque individu et contribuer au progrès de la société ». L'article 4, la place résolument du côté d'un service public communautaire : « Les bibliothèques qui dépendent des collectivités publiques sont ouvertes à tous. Aucun citoyen ne doit en être exclu du fait de sa situation personnelle. En conséquence, elles doivent rendre leurs collections accessibles par tous les moyens appropriés, notamment par des locaux d'accès facile, des horaires d'ouverture adaptés aux besoins du public, des équipements de desserte de proximité et le recours aux techniques de communication à distance. » Les bibliothèques universitaires sont encadrées par les Décrets de 1985 et 1991. Les Services de la Documentation des Établissements d'enseignement supérieur relevant du ministère de l'éducation nationale sont chargés de mettre en oeuvre la politique documentaire de l'établissement, de coordonner les moyens correspondants et d'évaluer les services offerts aux usagers ; d'acquérir, de gérer et de communiquer les documents de toute sorte qui appartiennent à l'établissement ou qui sont à sa disposition ; de participer, à

l'intention des utilisateurs, à la recherche sur ces documents, à la production de l'information scientifique et technique, à sa diffusion ainsi qu'aux activités d'animation culturelle, scientifique et technique de l'établissement ; de former les utilisateurs à un emploi aussi large que possible des techniques nouvelles d'accès à l'information scientifique et technique. L'arrivée des TIC et de l'Internet ne bouleverse pas ces principes fondateurs, nous ajouterions que les bibliothèques poursuivent sous d'autres formes leurs « missions ». Cependant, elle bouleverse en profondeur l'univers des bibliothèques, apportant au-delà de progrès techniques indéniables, une déstabilisation dans les rapports que ces institutions entretiennent avec leurs publics.

La proposition de contenus est à relier avec la demande et l'analyse des besoins du public. Cette offre définie et composée par les bibliothèques s'insère dans la politique de l'établissement qui porte la légitimité de cette offre.

Mais certains éléments selon Bertrand Calenge¹⁴¹ indiquent un changement de positionnement. « La bibliothèque n'est plus le stock de savoir mais un stock parmi d'autres. A la bibliothèque municipale de Lyon trois millions d'ouvrages sont stockés sur les rayonnages et dans le silo. La centralité historique de la bibliothèque se déplace vers les flux. Désormais, le contenu est construit par des services et non plus par des collections. Auparavant, il fallait réguler le stock alors qu'aujourd'hui les bibliothécaires travaillent sur des flux et sont dans une relation à l'information. On se déplace du stock vers le bibliothécaire et vers le public. » Les murs perdent de leur importance. Ce positionnement prend différentes formes en fonction du type de bibliothèques. Les bibliothèques municipales deviennent un acteur sur un territoire et non plus dans un lieu. Elles irriguent un territoire et construisent des partenariats. Il s'agit de desservir un territoire. Quant aux bibliothèques universitaires ce positionnement les oriente vers le pilotage des ressources en ligne, la formation des étudiants et des chercheurs à la maîtrise de l'information. Elles fonctionnent dans une logique de projet. Pour ce qui concerne les fonds anciens, l'orientation se fait vers la numérisation de leurs collections mais cela concerne un public précis de chercheurs et d'érudits. Ce déplacement de l'imprimé vers l'Internet entraîne un déplacement vers de nouveaux services et la production de connaissances. Cela rentre dans la fonction

¹⁴¹ Entretien réalisé à la bibliothèque municipale de la Part-Dieu, *Op. cit.*

normale de la bibliothèque qui évolue en fonction des usages du public. Au travers de ces propositions c'est un pas vers plus de démocratisation culturelle et d'accès au savoir. Ce nouveau positionnement est soutenu par Françoise Vandooren « L'évolution des technologies et des pratiques a un impact sur les activités des bibliothèques ; elles numérisent des ouvrages, et grâce à leurs compétences en termes de description et de structuration de l'information, elles se voient confier l'installation de bibliothèques numériques, de dépôts institutionnels, de répertoire de thèses électroniques, de collections d'images numériques... Dans certains cas elles contribuent à la production des contenus numériques (par la numérisation des livres, des images, des thèses), dans d'autres cas elles prennent en charge uniquement la structuration et la présentation de contenus numériques existants (dépôts institutionnels, répertoire de thèses ...). Le support change, on passe du papier au numérique, mais les missions restent les mêmes : préserver et conserver les documents de leurs collections, qu'ils soient imprimés ou numériques, les mettre à disposition et y faciliter l'accès. Si on aborde la question d'un point de vue de création de nouveaux contenus numériques, les bibliothèques produisent sans doute aujourd'hui plus de contenu (numérique) qu'hier : site web (et mise en valeur de leurs ressources), guides d'utilisation de leurs services et ressources, blogs, etc. Je ne pense pas que cela modifie les missions, je dirais plutôt que c'est un (re)positionnement (indispensable) par rapport à l'évolution des technologies¹⁴². » Pour Guy Cobolet « Je considère qu'une bibliothèque doit être à la fois un diffuseur (fonction traditionnelle) ET un producteur d'information originale. Se contenter d'être un diffuseur de produits élaborés par d'autres (même en les mettant en forme, etc.) ne peut aujourd'hui, à l'heure de Google et du Web, que mener à une impasse. Diffuser, c'est à la portée de n'importe qui, et il ne faut pas être bibliothécaire pour le faire : un informaticien, un administratif, un agent comptable, un vendeur peuvent le faire, sans les bibliothécaires. Si être bibliothécaire consiste à jouer les petites mains pour indexer et mettre en ligne des thèses électroniques, ça ne m'intéresse pas, et je ne crois que notre statut en sorte grand¹⁴³. » Ainsi qu'il s'agisse de responsables dans une bibliothèque publique ou universitaire, les bibliothécaires envisagent la production de connaissances comme un (re)positionnement. Le positionnement vers l'édition de contenus facilite l'entrée dans le

¹⁴² Réponses à un questionnaire en ligne adressé le 8 mars 2008.

¹⁴³ Questionnaire adressé en ligne, *Op. cit.*

flux et permet d'acquérir une visibilité pour les établissements sur Internet et de desservir au mieux leurs publics.

Cependant, la production de contenus peut avoir des incidences sur la collection et les politiques documentaires. Pour Guy Cobolet¹⁴⁴, la production de connaissances ne change pas la politique documentaire de son établissement. « Toute notre politique sur le Web est calquée sur la politique documentaire que l'on avait auparavant. C'est exactement la même chose et la même démarche intellectuelle, seuls les moyens technologiques nouveaux changent et permettent une plus large diffusion. » Les analyses de Bertrand Calenge¹⁴⁵ nuancent ces propos, mais il est vrai que le GdS et Points d'actu ! sont actuellement des services inédits et novateurs qui « bousculent » la bibliothèque. « L'entrée de nouveaux contenus modifie la politique documentaire car la mise en ligne de documents qui ne dépendent pas de la collection : cela change la donne ! » Avant la bibliothèque fonctionnait sur le principe de l'encyclopédisme désormais cet objectif ne peut plus être atteint. A titre d'exemple, une recherche sur la cuisine va se faire directement en ligne et donc sur des ressources extérieures à la bibliothèque. Ainsi la question du développement des collections se pose. Le bibliothécaire ne les alimente pas de la même façon. La constitution d'une collection n'est plus une fin en soi mais se fait dans une logique différente. Un questionnement sur ce qui peut intéresser les gens qui se déplacent à la bibliothèque. La collection connaît ainsi une forme d'aménagement en fonction de critères qui n'obéissent plus à la sélection. La collection n'est plus un rassemblement physique de documents organisés. Par conséquent la collection n'est plus une fin en soi mais est conçue et obéit à une logique qui englobe les paramètres de l'usage et moins la connaissance et l'accès au savoir. Dans un réseau comme à Lyon, cette problématique touche moins les bibliothèques d'arrondissement qui ne s'inscrivent pas dans la production de contenu mais plus les départements de la bibliothèque de la Part-Dieu. La bibliothèque centrale est davantage soumise à ces tensions car son public est plus large, ses intérêts et ses usages plus variés. La politique documentaire élargit son périmètre et s'oriente vers la communication de contenus à destination des publics et moins strictement vers le développement de la collection.

¹⁴⁴ Questionnaire adressé en ligne, *Op. cit.*

¹⁴⁵ Entretien réalisé à la bibliothèque municipale de la Part-Dieu, *Op. cit.*

Cependant les nouveaux services à valeur ajoutée sont pensés dans un contexte institutionnel et territorial précis et sont rattachés aux collections déjà existantes. Cette offre permet une traçabilité des contenus estampillés du « label bibliothèque » et tend à renforcer le rôle pédagogique et l'autorité de la bibliothèque malmenée par le flux informationnel. L'enjeu actuel n'est plus la numérisation de collections mais à l'ouverture à de nouveaux corpus. La raison principale de ce (re)positionnement vers la fourniture de contenus et la production de connaissances est la large part accordée aux publics : si le livre perd sa centralité en bibliothèque le public la gagne. La collection devient moins fondamentale que le public pour laquelle elle est composée.

Ainsi, « La politique globale de notre établissement la BIUM fait une large part aux publics distants. Pourquoi ? La réponse tient en deux chiffres éclairants : 16 000 lecteurs physiques inscrits pour l'année 2007, 140 000 usagers à distance en moyenne chaque mois cette même année. La différence entre les deux chiffres mesure l'accroissement considérable de visibilité et de couverture nationale et internationale que peuvent gagner nos établissements en se dotant d'une véritable offre documentaire et de services en ligne¹⁴⁶. »

Les établissements passent d'une logique de support à une logique de contenu en prenant en compte les publics. Certains craignent la dissolution des « missions » des bibliothèques dans le grand tout de l'Internet mais l'inverse n'est-il pas vrai, refuser de suivre le public n'est-il pas le plus sûr moyen d'un repliement ? L'« hybridation des savoirs¹⁴⁷ » fournie par ces corpus, selon Yves Alix, indique qu'une pluralité de modèles coexiste aujourd'hui dans les bibliothèques et l'idéal serait d'en conserver la pluralité.

3.2. L'action culturelle et la médiation des contenus

Selon Françoise Juhel « Dans une période qui transforme radicalement les modes d'accès au savoir, les bibliothèques ont un rôle majeur à jouer pour proposer de nouvelles pratiques culturelles permettant aux citoyens de construire du sens à travers le flux ininterrompu de textes, d'images et de sons disponibles désormais à distance, et c'est en s'emparant des possibilités que leur offre le réseau qu'elles peuvent affirmer

¹⁴⁶ COBOLET Guy, *Op. cit.*

¹⁴⁷ ALIX Yves. [et al.]. *Pratiques innovantes d'Internet en médiathèques : état des lieux et perspectives*. 20 septembre 2007 [en ligne] <http://cobb.typepad.fr/internet/> [Consulté le 18 janvier 2008]

plus largement leur vocation culturelle¹⁴⁸. » Il nous a semblé intéressant de réfléchir à la notion d'action culturelle dans un établissement pour en dégager des éléments qui permettent d'inscrire la production de contenus dans une logique.

C'est par le biais de l'action culturelle que les établissements agissent en général sur les contenus. En effet, l'action culturelle d'un établissement permet de rendre visible l'activité invisible (acquisition, catalogage). La présentation d'objets, de documents ne signifie pas qu'il y ait de l'action culturelle. Pour que l'on puisse parler d'action culturelle, l'établissement doit plonger dans les contenus, une explication des contenus. L'établissement prend partie sur des sujets et devient un lieu de réflexion. Cela pose des problèmes de déontologie par rapport à la notion de service public. En effet, le droit de réserve oblige le fonctionnaire à la neutralité. « Le principe de neutralité du service public interdit au fonctionnaire de faire de sa fonction l'instrument d'une propagande quelconque. La portée de cette obligation est appréciée au cas par cas par l'autorité hiérarchique sous contrôle du juge administratif¹⁴⁹. » Cette définition place le bibliothécaire dans une situation délicate. En effet, son activité d'acquisition, de sélection de documents l'entraîne à effectuer un choix qui avance sa responsabilité. Dans la production de contenu, nous retrouvons la même problématique. Quelle est la légitimité de l'intervention du bibliothécaire sur les contenus ? A cela nous pouvons faire la même réponse que pour l'action culturelle : l'activité de sélection des ressources oblige à faire des choix qui passent par une sélection. La production de contenus obéit au même type de raisonnement.

Pour mener à bien cette démarche, il ne faut pas négliger le public et la perception qu'il a de cette sélection. En ce sens, une réflexion générale de l'établissement sur son « identité », ses publics participe de la réflexion à mener. Ainsi l'action culturelle est un ensemble articulé sur l'identité de la bibliothèque et son public. L'arrivée d'Internet déplace l'action culturelle vers la production de corpus à valeur ajoutée. L'élaboration de contenus éditoriaux étend les activités menées par le biais de l'action culturelle.

¹⁴⁸ JUHEL Françoise. *Op. cit.*

¹⁴⁹ <http://www.fonction-publique.gouv.fr/article518.html?artsuite=7> [Consulté le 18 mars 2008]

Le rôle du bibliothécaire évolue ; il devient constructeur de contenu, d'accès, et d'itinéraires dans la connaissance.

Cet effort consenti par les bibliothèques et l'investissement demandé aux bibliothécaires s'accompagne d'une politique de médiation destinée à valoriser et rendre utile cette production de connaissances. Deux articles contradictoires d'Abdelwahed Allouche¹⁵⁰ et d'Olivier Chourrot¹⁵¹ interrogent le rôle du bibliothécaire dans la médiation. La médiation est définie par le premier comme « une démarche professionnelle ou citoyenne qui consiste à organiser des rencontres autour des écrits, et des livres en particulier, en sollicitant la participation active des bénéficiaires. » Le second l'envisage plutôt comme « un accompagnement ». Cette question devient cruciale, la bibliothèque numérique propose des contenus qui engendrent des coûts et qui requièrent un investissement humain important. Si en se « virtualisant » la bibliothèque ne parvient pas à animer l'espace public qu'elle crée, ces actions auront été vaines d'où le rôle crucial de la médiation numérique.

Sylvère Mercier¹⁵², médiateur numérique dans le réseau des bibliothèques du Val d'Europe définit la médiation numérique : « Il s'agit de qualifier et de recommander des ressources, de définir des dispositifs de médiation dans la bibliothèque. »

Il part du constat suivant après l'échec de la démocratisation sociale de la culture et de la difficulté des bibliothèques à trouver et surtout à élargir leur public. Les bibliothèques s'orientent plus vers l'accessibilité à des services. D'autant plus que les attentes du public et les évolutions des pratiques numériques changent la donne. Les bibliothèques se positionnent vers le développement de services documentaires à valeur ajoutée et non plus seulement comme acteur du champ culturel et éducatif. Le besoin d'orientation dans les contenus devient une demande forte faite aux bibliothèques qui n'ont plus le monopole des niches culturelles. Dans ce nouveau contexte les bibliothèques peuvent proposer « la médiation numérique : c'est-à-dire faire se rencontrer une offre et une

¹⁵⁰ ALLOUCHE Abdelwahed. « Les médiations dans les bibliothèques publiques. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2007, t. 52, n°6, pp 71-77.

¹⁵¹ CHOURROT Olivier. *Bulletin des bibliothèques de France*. 2007, t. 52, n°6, pp 67-71.

¹⁵² MERCIER Sylvère [en ligne] <http://www.slideshare.net/bibliobsession/la-mdiation-numrique?src=embed> [Consulté le 16 mars 2008]

demande de contenus dans le cadre d'une politique documentaire ». Il s'agit d'être présent dans l'environnement de l'utilisateur internaute, de répondre aux besoins d'orientation des contenus, d'insérer la bibliothèque comme une ressource parmi d'autres au sein de communautés locales ou thématiques.

La fonction de médiation numérique s'articule à la fonction TIC de la bibliothèque.

Différents axes et acteurs contribuent :

- la sensibilisation des publics aux TIC ;
- la valorisation des ressources documentaires ;
- la veille documentaire thématiques des acquéreurs ;
- l'administration du SIGB ;
- les activités de l'espace multimédia de la bibliothèque ;
- le département marketing /communication de la bibliothèque ;
- et le département action culturelle de la bibliothèque.

Les actions et les outils de la médiation numérique sont : objectif qualifier et recommander les ressources : avec un catalogue web 2.0 par exemple. Organiser des parcours d'utilisateur toujours par le catalogue : associer à une indexation matière celle des titres liés. L'intérêt est de signaler la plus value apportée par le bibliothécaire dans l'acte de sélection. Les moyens pour mettre en œuvre la médiation numérique sont les suivants : les blogs, l'intégration des nouveautés de la bibliothèque dans *LibraryThing*, des sites dédiés à la médiation numérique : Points d'actu ! Guichet du savoir, la diffusion de contenus via les fils RSS de la bibliothèque, etc.

« En quelques mots : enrichir les données, libérer les données des bibliothèques, promouvoir nos ressources, créer, animer participer à des communautés. Et un aspect politique tisser des alliances¹⁵³. »

En conclusion, la médiation numérique est une nouvelle fonction en bibliothèque qui pose la question de la formation des bibliothécaires, des implications pour les bibliothécaires acquéreurs, de la mutualisation locale ou nationale, des liens avec un territoire et enfin de la capacité des bibliothèques à animer ou à créer des communautés. La médiation des contenus porte aussi la question de la démocratisation culturelle et du savoir.

¹⁵³ MERCIER Sylvère. *Op. cit.*

3.3. Des compétences documentaires et éditoriales

Christian Lupovici¹⁵⁴ analyse l'impact du document numérique sur les bibliothèques qui si elles conservent leurs objectifs sont profondément modifiées par le document numérique. L'impact agit sur les fonctions d'acquisition qui se présente davantage par le moissonnage et l'appropriation de contenu. C'est en l'occurrence ce qu'entraîne le travail de réponses pour le GdS. Quant aux acquisitions, elles sont centrées sur l'acquisition de fichiers ; la fonction de traitement peut se limiter à l'extraction de métadonnées, la fonction de stockage devient une fonction liée à l'architecture du système d'information. Quant à la fonction de conservation il s'agit non pas de sauvegarde informatique mais de définir la façon dont il faut traiter le document pour qu'ils restent exploitables dans le futur.

Dans ce nouveau contexte le métier de bibliothécaire se déplace vers le métier de documentaliste. Longtemps les deux métiers ont été opposés et on les oppose toujours, les documentalistes souhaitant se différencier de leurs collègues bibliothécaires et faire reconnaître leur spécificité. Le développement des supports numériques entraîne un glissement vers la documentation pour les bibliothécaires qui prennent en charge le traitement et l'analyse du contenu, la diffusion de l'information, la veille et répondent à des demandes individualisées.

Christian Lupovici note un second déplacement vers l'amont de la chaîne éditoriale. « Il est clair que leur positionnement les place auprès des auteurs (en particulier en milieu universitaire) pour aider à produire des documents intelligents, [le bibliothécaire] est auprès des éditeurs pour que ceux-ci comprennent que la fonction documentaire du document est fondamental¹⁵⁵. » Bertrand Calenge observe aussi un développement des compétences liées à l'expression, à la rédaction et à la compréhension. Ce passage vers l'écrit n'est pas sans réticences de la part des bibliothécaires. La peur de l'écrit et la crainte de perdre leur neutralité ont un temps embarrassé les bibliothécaires de la bibliothèque municipale de la Part-Dieu à Lyon. Par ailleurs la sélection d'une ressource plutôt qu'une autre change la démarche du bibliothécaire qui d'habitude se retranche derrière la neutralité des collections. Il faut aussi entrer dans les contenus et cela

¹⁵⁴ LUPOVICI Christian. « L'évolution du rôle des bibliothécaires et documentalistes dans le cadre de la bibliothèque numérique. » In : PAPY Fabrice (dir.). *Usages et pratiques dans les bibliothèques numériques*. Paris : Lavoisier, 2007, p. 293-308.

¹⁵⁵ LUPOVICI Christian. *Op. cit.*

demande des compétences qui ne sont pas intégrées dans les formations de bibliothécaires. La bibliothèque se place sur le plan de la concurrence avec des pratiques journalistiques ou éditoriales.

Ce positionnement vers les contenus a des incidences sur les acquisitions. De nouveaux réflexes plus centrés sur les contenus et la plus value du document sont assimilés.

Les évolutions vers la constitution de bibliothèques numériques et la réponse aux besoins des utilisateurs obligent à repenser les profils de poste en bibliothèque : le bibliothécaire du XXI^e siècle devra maîtriser tous les supports de l'information. Le décloisonnement des activités sera plus fréquent, c'est ce qu'indique les pratiques professionnelles qui s'instaure autour du GdS et de Point d'actu ! à la bibliothèque municipale de Lyon. Les réticences des personnels liées à la légitimité de rentrer dans les contenus ont été peu à peu écartées. Cette nouvelle organisation de la bibliothèque autour de la demande entraîne un redéploiement des activités dont la clé est la formation des personnels.

3.4. La formation à la maîtrise de l'information

Cette orientation vers la demande incite à penser le processus de désintermédiation en proposant un enseignement systématique à la recherche et à la maîtrise de l'information. Nous avons choisi l'exemple des Ecoles d'ingénieur car selon nous la particularité de leur public les oblige à proposer des ressources et des services à la pointe de l'innovation technique et pédagogique. Le site l'Ecole polytechnique de Montréal inscrit la formation des usagers au centre de son projet d'établissement (la part des abonnements en documentation électronique représente 64 % du budget de la bibliothèque, d'où la nécessité de rendre accessible la documentation)¹⁵⁶. Cette politique est affirmée par le responsable des études supérieures qui souhaite que le cours de Méthodologie de la recherche (ING8901) devienne obligatoire pour les étudiants inscrits en maîtrise-recherche. L'instauration de cette politique représente tout un défi pour la bibliothèque puisqu'elle pourrait faire doubler le nombre d'étudiants au cours. La formation est vraiment inscrite comme une priorité. La proximité des Etats-Unis est sans

¹⁵⁶ <http://www.polymtl.ca/biblio/apropos/publications/perspectives2006-2007.pdf> [Consulté le 8 mars 2008]

doute une explication. Ces formations représentent un coût élevé pour la bibliothèque mais elles sont d'un réel intérêt pour les étudiants.

Ce sont les québécois qui ont diffusé le concept d'*Information Literacy*, une notion anglo-saxonne, difficilement traduisible et définie par l'Office québécois de la langue française comme un « ensemble de compétences permettant de reconnaître l'existence d'un besoin d'information, d'identifier l'information adéquate, de la trouver, de l'évaluer et de l'exploiter en relation avec une situation donnée, dans une perspective de résolution de problème. La culture de l'information doit permettre aux personnes de prendre conscience de leurs besoins d'information et leur fournir des compétences d'identification, d'évaluation et d'utilisation pertinente des résultats de leur recherche. La culture informationnelle permettra, grâce à ces compétences, de survivre et d'avoir du succès dans la société de l'information, notamment par la maîtrise des technologies donnant accès à cette information ». Sylvie Chevillotte dans le même article du *Bulletin des bibliothèques de France* souligne : « L'*Information Literacy* a pour objectif de donner à l'utilisateur les moyens d'acquérir une réelle maîtrise de l'information, au-delà d'un accès à la technologie, comme le souligne P. Bernhard « [...] L'un des gages de réussite dans nos sociétés dites "de l'information" et "du savoir" est de [...] viser l'acquisition [...] de compétences informationnelles par le plus grand nombre possible de personnes – des habiletés de plus en plus considérées comme faisant partie du bagage scolaire minimal, au même titre que les habiletés en lecture, en écriture, en calcul »¹⁵⁷.

L'offre de ressources est riche sur les sites des bibliothèques. Cependant, si les contenus sont pertinents, l'usage de ces ressources est faible. La politique pédagogique et scientifique des établissements que ce soit les Grandes Ecoles ou les Universités vise à donner les moyens de développer l'autonomie des étudiants et des chercheurs pour accéder, utiliser et gérer l'information utile, pour leur donner en appui à l'activité scientifique, toutes les ressources documentaires utiles au développement d'une recherche de qualité. Dominique Lahary¹⁵⁸, lors du Congrès de l'Abf qui s'est tenu à Nantes du 7 au 9 juin 2007, a surpris les bibliothécaires participants à la table ronde intitulée : « Faut-il former les usagers ? » Il prône un changement radical des pratiques professionnelles en mettant l'utilisateur au cœur de la problématique documentaire et non les ressources. La formation à la bibliothèque repose sur l'ordre de la bibliothèque et la

¹⁵⁷ CHEVILLOTTE Sylvie. « Bibliothèques et *Information literacy* : Etat de l'art ». In : *BBF*, t. 50, n°2, 2005.

¹⁵⁸ Directeur du réseau des bibliothèques du Val d'Oise.

perpétuation d'un modèle de classement. Il conviendrait, selon lui, de «développer les catalogues enrichis, le dialogue avec l'utilisateur, l'apprentissage comme un loisir ».

Il s'agit d'une révolution copernicienne à engager dont les prémices se déroulent à l'heure actuelle.

Conclusion

Au terme de cette étude, nous avons constaté que si les nouvelles technologies bouleversent en profondeur l'univers des bibliothèques, en apportant au-delà de progrès techniques indéniables, une déstabilisation dans les rapports qu'elles entretiennent avec leurs publics. Au point que percent parfois quelques inquiétudes : si le lecteur peut dans quelques années trouver en ligne de vastes collections numérisées, accessibles par des moteurs de recherche performants, que viendra-il chercher en bibliothèque ?

La nouvelle génération du web, ce qu'on appelle le Web 2.0, le web interactif, offre de nouveaux outils collaboratifs qui vont permettre l'éclosion de communautés d'utilisateurs. Partager ses ressources bibliographiques, conduire des recherches à plusieurs, élaborer ensemble des outils pédagogiques, échanger sur ses lectures, se créer sa propre bibliothèque virtuelle... de nouveaux usages sont en train de naître, ouvrant aux lecteurs de nouveaux possibles. Cette nouvelle génération de l'Internet est en même temps l'occasion pour les bibliothèques de renouveler les relations qu'elles établissent avec leurs lecteurs, suscitant des communautés autour d'un projet, animant ces groupes par une communication ciblée, modulant leurs offres autour de communautés d'intérêts. L'Internet offre en effet de riches perspectives pour la mise en place de nouvelles pratiques culturelles et intellectuelles en réseau. Les bibliothèques ont toujours assumé un rôle dans la transmission des savoirs et ce nouveau positionnement vers la production de connaissance n'est, selon, nous qu'une forme renouvelée de la bibliothèque.

Bibliographie sélective

OUVRAGES

AMBROSI Alain ; PEUGEOT Valérie ; PIMIANTA Daniel (Dir.) *Enjeux de mots : regards multiculturels sur les sociétés de l'information*. Caen : C&F éditions, 2005, 649 p. ISBN : 2-915825-03-3

BELISLE Claire (Dir.). *La lecture numérique : réalités, enjeux et perspectives*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2004, 293 p. ISBN 2-910227-51-0

BROPHY Peter. *The library in the twenty-first century : new services for the information age*. London : Library Association Publishing, 2001, 219 p.
ISBN : 1-85604-375-4

BRULEY Caroline. *Le site Web du SCD comme outil de distribution de la documentation électronique de l'université. Le cas du SCD de Nice : évaluation et comparaison avec d'autres réalisations analogues en France et à l'étranger*. Mémoire d'étude. diplôme de conservateur de bibliothèque sous la direction de Madame Elisabeth Noël, Villeurbanne : Enssib, 2003.

CALENGE, Bertrand. *Conduire une politique documentaire*. Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 1999. 386 p. ISBN 2-7654-0717-7

CASTELLS Manuel. *La galaxie Internet*. Paris : Fayard, 2001, 365 p. ISBN 2-213-61057-6

CASTELLS Manuel. *L'ère de l'information. 1, la société des réseaux*. Paris : Fayard, 671 p. ISBN 2-213-60041-4

CHAMBAT Pierre ; LEVY Pierre (Dir.). *Les nouveaux outils du savoir*. Paris : Editions Descartes, 1991. 268 p. ISBN 2-909728-01-3

DEBRAY, Régis. *Les enjeux et les moyens de la transmission*. Saint-Sébastien-sur-Loire : Ed. Pleins feux, 1998, 84 p. ISBN 2-912567-41-6

ELIAS Norbert. *La société des individus*. Traduit de l'allemand par Jeanne Etoré. Paris : Fayard, 1991, 301 p. ISBN 2-213-02264-X

FOGEL Jean-François ; PATINO Bruno. *Une presse sans Gutenberg*, Paris : Grasset, 2005, 245 p. 2-246-69951-7

LARDELLIER Pascal ; MELOT Michel (dir.). *Demain, le livre*. Paris : L'Harmattan, 2007, 204 p. ISBN 2-296-02677-X

- JACQUESSON Alain ; RIVIER Alexis.** *Bibliothèques et documents numériques : concepts, composantes, techniques et enjeux.* Nouvelle édition. Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 2005, 573 p. ISBN 2-7654-0915-3
- JEANNENEY Jean-Noël.** *Quand Google défie L'Europe. Plaidoyer pour un sursaut.* Paris : Mille et une nuits, 2005, 114 p. ISBN 2-842-05912-3
- LAHIRE Bernard.** *La culture des individus : dissonances culturelles et distinction de soi.* Paris : La Découverte, coll. Textes à l'appui, 2004, 777 p. ISBN 2-7071-4222-0
- LEVY Pierre.** *Cyberculture, rapport au Conseil de l'Europe dans le cadre du projet « Nouvelles technologies : coopération culturelle et communication ».* Paris : Editions Odile Jacob, 1997, 314 p. ISBN 2-7381-0512-2
- LEVY Pierre.** *L'intelligence collective : pour une anthropologie du cyberspace.* Paris : La découverte, 1997, 246 p. ISBN 2-7071-2693-4
- MARESCA Bruno ; EVANS Christophe, GAUDET Françoise (collab.).** *Les bibliothèques municipales en France après le tournant d'Internet : Attractivité, fréquentation et devenir.* Paris : Bpi/Centre Georges Pompidou, 2007, 284 p. ISBN 978-2-84246-103-4
- MELOT Michel.** « La bibliothèque multimédia contemporaine », In : *Lieux de savoir : espaces et communautés.* Sous la direction de JACOB Christian. Vol. 1. Paris : Albin Michel, 2007, pp. 637-653. ISBN 978-2-226-1709-3
- MILLER, William ; PELLEN, Rita M. (Eds).** *Libraries and Google®.* New York : The Haworth Information Press, 2005, 240 p. ISBN 978-0-7890-3124-2
- MORIN Edgar.** *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur.* Paris, Le Seuil, 2000, 130 p. ISBN 2-02-041964-5
- DURAND Jean-Pierre, PEYRIERE Monique, SEBAG Joyce.** *Bibliothécaires en prospective,* MCCDépartement des études, de la prospective et des statistiques, coll. les Travaux du DEPS, 2006. ISBN 2-11-094283-5
- PAPY Fabrice (dir.).** *Usages et pratiques dans les bibliothèques numériques.* Paris : Lavoisier, 2007, 364 p. ISBN 978-2-7462-1655-6
- RIFKIN Jeremy.** *L'âge de l'accès. La nouvelle culture du capitalisme.* Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Marc Saint-Upéry. Paris : La Découverte/Poche, n205. Essais, 2005, 394 p. ISBN 2-7071-4608-0
- ROGER T. PEDAUQUE.** *La redocumentarisation du monde.* Toulouse : Cépaduès éditions, 2007, 214 p. ISBN : 978-2-85428-728-8

VIEIRA Lise. *L'édition électronique. De l'imprimé au numérique : évolutions et stratégies.* Pessac : Presses universitaires de Bordeaux, 2004, 288 p.

ISBN 2-86781-342-5

Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques.

Les services de la bibliothèque publique principes directeurs de l'IFLA/UNESCO / Fédération internationale des associations de bibliothécaires et de bibliothèques, section des bibliothèques publiques. Paris : ABF, 2002, 87 p. ISBN 2-900177-21-9

ARTICLES ET DOSSIERS

« Bibliothèques hybrides ». In : *Bibliothèque(s)*, décembre 2007, n°36.

« Bibliothèques sur le Web ». In : *Bulletin des bibliothèques de France*, 2006, t. 51, n°3.

« Formation des usagers ». In : *Bulletin des Bibliothèques de France*. t. 50, n°6, 2005.
Disponible sur <http://bbf.enssib.fr/> [Consulté le 27 janvier 2008]

ALLOUCHE Abdelwahed. « Les médiations dans les bibliothèques publiques », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2007, t. 52, n°6, pp. 71-77.

BAZIN Patrick. « Plus proches des lointains », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2004, t. 49, n° 2, pp. 8-14.

BAZIN PATRICK. « Après l'ordre du livre », *Medium*, 2005, n°4, p. 7-21.

BOGROS Olivier. « La bibliothèque électronique de Lisieux », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2003, t. 48, n°4, pp. 45-48.

CAVALERI Piero. « Les bibliothèques et les services personnalisés en ligne : de nouveaux produits dans un marché concurrentiel », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2003, t. 48, n°4, Disponible sur <http://bbf.enssib.fr/> [consulté le 27 janvier 2008]

CHEVILLOTTE Sylvie. « Bibliothèques et *Information literacy* un état de l'art », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2005 t. 50, n°2. Disponible sur <http://bbf.enssib.fr/> [Consulté le 27 janvier 2008]

CHEVRY Emmanuelle. « Les sites Web des bibliothèques françaises : vers de nouveaux territoires ? », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2006, t. 51, n°3, pp. 16-24.

CHOURROT Olivier. « Le bibliothécaire est-il un médiateur ? », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 52, n°6, pp. 67-71.

DI PIETRO Christelle ; CALENGE Bertrand. « Le Guichet du savoir® : Répondre aux demandes de contenus », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2005, t. 50, n°4, pp. 38-42.

DONNAT Olivier. « Pratiques culturelles et usages d'Internet ». Culture études. [en ligne] novembre 2007, 2007-3, 12 p. <http://www2.culture.gouv.fr/deps/> [Consulté le 18 janvier 2008]

FERRAZZINI Marie. « L'ergonomie des sites Web », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2005, t. 50, n°3. Disponible sur <http://bbf.enssib.fr/> [Consulté le 27 janvier 2008]

FINGERHUT Michel. « Le site Web de la bibliothèque considéré comme un espace », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2000, t. 45, n°3, pp. 78-82.

KESSLER Jack. « Les bibliothèques françaises en ligne », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 47, n°5, p. 10-31.

LANOE Stéphane. « Si loin si proche ou comment concilier accès à distance et personnalisation de service », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2003, t. 48, n°4. Disponible sur <http://bbf.enssib.fr/> [Consulté le 27 janvier 2008]

LE MOAL Jean-Claude. « La documentation numérique : concurrence et rivalités », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2002, t. 47, n°1, p.68-72.

LE SAUX Annie. « Demain, la bibliothèque », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2006, t. 51, n°6, pp.81-83.

LEVY Pierre. Propos recueillis par ALBERGANTI Michel. « L'intelligence collective notre plus grande richesse », *Le Monde*, 25 juin 2007, p. 14.

MARESCA Bruno. « La fréquentation des bibliothèques publiques a doublé depuis 1989 », *Crédoc, consommation et modes de vie*. mai 2006, n°193, 4 p. ISSN 0295-9976

SAVARD Réjean. « Vers un dédoublement des bibliothèques publiques ? », *Argus*. printemps été 2007, Vol. 36, n°1, pp. 5-7.

SILVY Carole, LAURENT Pascale. « Les services à distance : le réseau des bibliothèques de l'Inria », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2003, t. 48, n°4. Disponible sur <http://bbf.enssib.fr/> [Consulté le 27 janvier 2008]

TOUITOU Cécile. « Les portails des bibliothèques publiques américaines », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2006, t. 51, n°3, pp. 5-15.

WEBOGRAPHIE :

ALIX Yves [et al.]. *Pratiques innovantes d'Internet en médiathèques : état des lieux et perspectives. 20 septembre 2007* [en ligne] <http://cobb.typepad.fr/internet/> [Consulté le 18 janvier 2008]

Colloque l'avenir du livre [en ligne] <http://www.centrenationaldulivre.fr/?Colloque-L-avenir-du-Livre> [Consulté le 17 mars 2008]

Information behaviour of the researcher of the future, CIBER research team at University College London, 11 janvier 2008, 35 p. [en ligne] <http://www.bl.uk/news/pdf/googlegen.pdf> [Consulté le 17 mars 2008]

Rapport «Livre 2010 » [en ligne] <http://www.centrenationaldulivre.fr/?Rapport-Livre-2010-Pour-que-vive> [Consulté le 17 mars 2008]

Livre 2010 : Table ronde [en ligne] <http://www.centrenationaldulivre.fr/?-Table-ronde-> [Consulté le 17 mars 2008]

Extrait du "Rapport du président pour l'année 1991" publié par l'Association du Conseil supérieur des bibliothèques avec le concours des ministères de l'éducation nationale, de la culture et de la recherche [en ligne] <http://enssibal.enssib.fr/autres-sites/csb/csb-char.html> [Consulté le 17 mars 2008]

MINON Marc, dir., *Edition Universitaire et perspective du numérique*, Syndicat national de l'édition, 2001, http://www.sne.fr/2_actualite/pdf_doc/Minon_numerique.pdf

Écrans et réseaux, vers une transformation du rapport à l'écrit ?, colloque virtuel BPI/CNRS, 2001-2002, <http://www.text-e.org/>

College Student's Perceptions of Libraries and Information Resources. A report to the OCLC membership. [en ligne] <http://www.oclc.org/reports/pdfs/studentperceptions.pdf> [Consulté le 18 Février 2008] ; *Perceptions of Libraries and Information Ressources*. A report to the OCLC membership. [en ligne] http://www.oclc.org/reports/pdfs/Percept_all.pdf [Consulté le 18 février 2008]

Information behaviour of the researcher of the future, CIBER research team at University College London, 11 janvier 2008, 35 p. [en ligne], 11 janvier 2008, [en ligne] [://www.bl.uk/news/pdf/googlegen.pdf](http://www.bl.uk/news/pdf/googlegen.pdf) [Consulté le 18 février 2008]

Table des annexes

ANNEXE 188

ANNEXE 293

Annexe 1

Sélection des sites de bibliothèques universitaires [Consulté le 28 décembre 2007]

FRANCE		
Université d'Angers	http://bu.univ-angers.fr/index.php?S_file=presses/au_sujet.php	Presses de l'Université D'Angers
Université des Antilles et de la Guyane	http://www.univ-ag.fr/buag/main.php?page=these	Dépôt électronique des thèses
Université de Bretagne Occidentale	http://bublog.univ-brest.fr	Blog
Bibliothèque communautaire et interuniversitaire de Clermont-Ferrand	http://biuedocs.univ-bpclermont.fr/expo-fleurs/index.php	Expositions en ligne
Université de Franche-Comté	http://bu.univ-fcomte.fr/cgi-ufc/publishing.bibliotheque.pl?langue=ufc	Base d'auto-archivage des travaux scientifiques des enseignants et chercheurs
Université Louis Lumière (Lyon II)	http://theses.univ-lyon2.fr/	Archivage et diffusion numérique des thèses (Cyberthèses)
Université Lyon 1	http://butemp.univ-lyon1.fr:8080/uly1/statique/pages/services/Vie%20culturelle/expositions_virtuelles?idban=2&idmenu=20705	Exposition en ligne

	http://portaildoc.univ-lyon1.fr/70669030/0/fiche_pagelibre/&RH=1181648877293 http://butemp.univ-lyon1.fr:8080/uly1/statique/pages/resspedago/presentation/pres_resspedago.htm?idban=4&idmenu=40000	<p>Banques de données accueillants les ressources les productions de l'Université</p> <p>Ressources pédagogiques (Iridoc)</p>
Université de Rennes II	http://www.uhb.fr/scd/Methodoc_accueil.html http://halshs.archives-ouvertes.fr/	<p>Guide de méthodologie documentaire</p> <p>Participation à l'archive ouverte HAL-SHS</p>
Université de Strasbourg I	http://doculp.u-strasbg.fr/V/BUJU45C13MJNUG8IJOD5LYXK49NT3PLBX6AAD25UGXFDXDD27T-37261?func=find-db-4&resource=ULP00095	Accès aux thèses électroniques et archives ouvertes
SCD de Toulouse	http://thesesups.ups-tlse.fr/	Thèses en ligne
Université de La Sorbonne-Nouvelle (Paris III)	http://bucensier.univ-paris3.fr/Expositions/20071201/Accueil.html	Expositions en ligne des travaux d'étudiants
ENS de Lyon	http://hal-ens-lyon.ccsd.cnrs.fr/	Prunel archive ouverte des thèses associée à HAL
Bibliothèque interuniversitaire de médecine (BIUM)	http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/hm_img.htm http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica.htm http://www.bium.univ-paris5.fr/boccone/debut.htm http://www.bium.univ-paris5.fr/biuminfo/refvirt_cad_ang.htm	<p>Banque d'images</p> <p>Medic@</p> <p>Expositions virtuelles</p> <p>Ask a librarian</p>

Lille III	http://nordnum.univ-lille3.fr/	Bibliothèque numérique d'histoire régionale du Nord Pas-de-Calais
------------------	---	---

Sélection des sites de bibliothèques universitaires [Consulté le 28 décembre 2007]

ESPAGNE		
Bibliothèque de l'Université d'Alicante	http://www.cervantesvirtual.com/noticias/noticias.jsp?mes=12&anyo=2007#cod4243 http://www.lluisvives.com/index.jsp	Bibliothèque Numérique Miguel de Cervantes
Universidad de Castilla la Mancha	http://www.uclm.es/Ceclm/b_virtual/imagen.htm http://www.csd1.tamu.edu/cervantes/V2/variorum/index.htm	Exposition de photos Edition en ligne du Don Quichotte
Universidad de Sevilla	http://bib.us.es/nuestras_colecciones/fondos_digitales-ides-idweb.html http://bib.us.es/aprendizaje_investigacion/guias_tutoriales/wikis-ides-idweb.html	Collections numériques, photos, fonds anciens, thèses en ligne Wiki pour la maîtrise de l'information
Universidad Complutense de Madrid	http://www.ucm.es/BUCM/atencion/5761.php http://www.ucm.es/BUCM/servicios/6358.php http://www.ucm.es/BUCM/revistasBUC/portal/modulos.php?name=principal&col=1	Bibliothèque numérique Archives institutionnelles Portail des éditions
Universidad de Zaragoza	http://biblioteca.unizar.es/ http://biblioteca.unizar.es/fondoantiguo.php	Bibliothèque numérisées livres anciens

Sélection des sites de bibliothèques universitaires [Consultés le 28 décembre 2007]

ETATS-UNIS		
Columbia	http://www.columbia.edu/cu/lweb/digital/collections/ : http://www.columbia.edu/cu/lweb/digital/collections/nny/index.html http://www.columbia.edu/cu/lweb/eresources/eimages/ http://www.columbia.edu/cu/lweb/services/reference/	Bibliothèque numérique : photos, collections rares Retranscriptions audio Banque d'images Service Ask a librarian / Chat
Fordham libraries	http://www.library.fordham.edu/archives/archive.html http://www.library.fordham.edu/asklibrarian/asklibrarian1.html http://150.108.161.177/onlinequiz/tutorialhome.htm	Bibliothèque numériques des collections rares Service Ask a librarian Tutoriel à la maîtrise de l'information
Howard University	http://www.howard.edu/library/Art@Howard/index.htm	Intéressant et original : le contenu est élaboré à partir des travaux des étudiants en peinture, sculpture, littérature, musique, architecture
Pace University	http://www.pace.edu/page.cfm?doc_id=18434	Service Ask a librarian
Syracuse University	http://digilib.syr.edu/ http://library.syr.edu/information/spcollections/exhibitions.htm	Bibliothèque numérique : collections rares, originales... Des expositions virtuelles

	http://library.syr.edu/cgi-bin/subject_librarians.cgi	Service Ask a librarian ciblé par thèmes
University of California, Berkeley	http://www.lib.berkeley.edu/news_events/online.html http://www.lib.berkeley.edu/TeachingLib/Guides/Internet/FindInfo.html	Expositions en ligne remarquables Tutoriel à la maîtrise de l'information

Annexe 2

Tableau récapitulatif des sites de wikis [Consulté le 20 février 2008]

BEGLEY PUBLIC LIBRARY	http://elibrarysccc.pbwiki.com/	Guides d'aide à la recherche des ressources de la bibliothèque
BIRBECK LIBRARY (University of London)	http://www.thestudentroom.co.uk/wiki/Birkbeck_University_of_London	Wiki d'une bibliothèque universitaire avec la ferme volonté de créer une communauté étudiante
KENT LIBRARY	http://wiki.kdl.org/pmwiki.php/Main/HomePage	Wiki proposant une liste thématique par sujet : les collections (livres), les élections
KETE	http://horowhenua.kete.net.nz/	Archive numérique communautaire
LA MARELLE	http://www.marelle.cafewiki.org/index.php	Atelier d'écriture proposé par un bibliothécaire.
PRINCETON PUBLIC LIBRARY	http://booklovers.pbwiki.com/Princeton%20Public%20Library	The booklovers wiki : wiki pour les passionnés de lecture
PUKE ARIKI	http://www.taranakiwiki.com/tiki/tiki-	Centre communautaire

	index.php?page=HomePage	
SAINT JOSEPH COUNTY PUBLIC LIBRARY (SJCPL)	http://www.libraryforlife.org/subjectguides/index.php/Main_Page	Référencement par sujet des centres d'intérêts des usagers en lien avec la communauté
STEVENS COUNTY RURAL LIBRARY DISTRICT	http://www.scrldwiki.org/index.php/Main_Page	Animation de la vie locale
UNIVERSITY OF CHICAGO	http://ucjas.pbwiki.com/	Société pour l'animation japonaise Proposer un scénario pour un dessin animé